

[FENÊTRES] SUR COURS

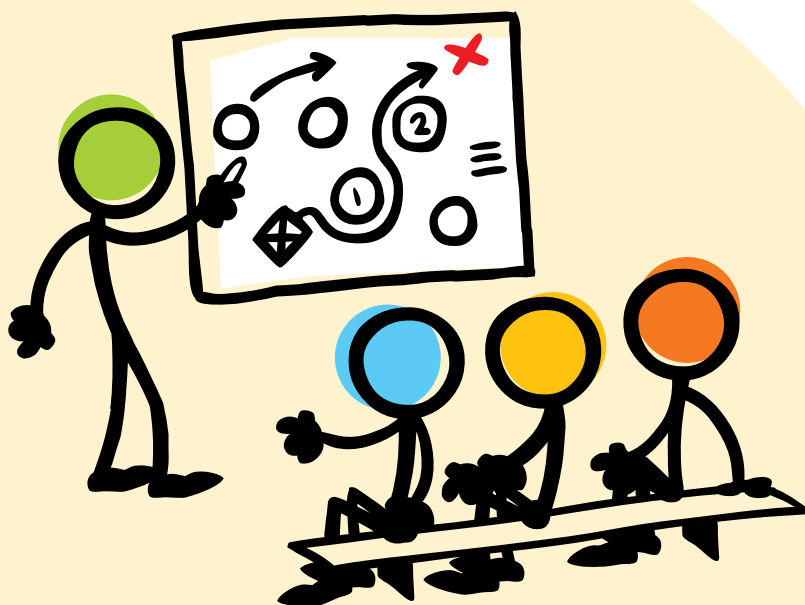

SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°411
7 AVRIL 2015
ISSN1241-0497

ENTRETIEN

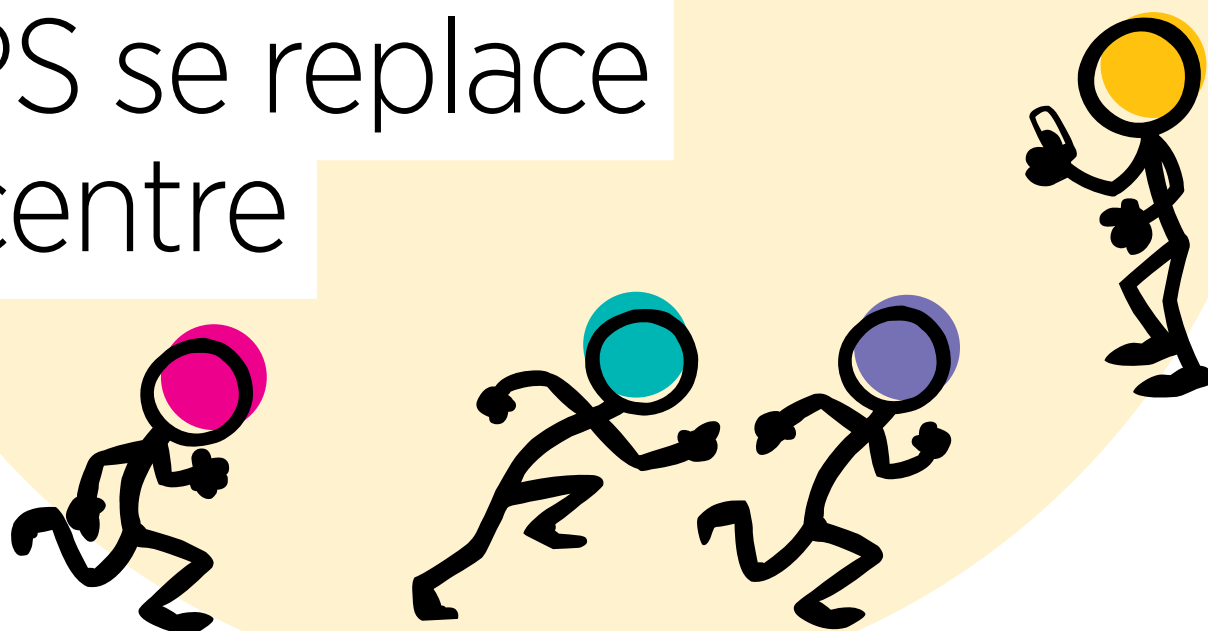
Les 50 ans de
L'école des loisirs

MOUVEMENT

Il faut qu'ça
bouge!



L'EPS se replace
au centre



LE 9 AVRIL grève et manifestations



A LA UNE

L'EPS se replace
au centre



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

VACCINATION OBLIGATOIRE,
ÇA RÉAGIT

7

ACTUS

9 AVRIL : GRÈVE
ET MANIFESTATIONS

10

GRAND ANGLE

GRÈCE, DANS L'ŒIL
DU CYCLONE

12

DOSSIER

L'EPS SE REPLACE
AU CENTRE

18

MÉTIER

SEGPA : QUEL AVENIR
POUR LA 6^E

24

RESSOURCES

COURSE D'ORIENTATION,
DES CHERCHEURS
DE TRÉSOR 2.0

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

MGEN, UNE RÉFORME
EN QUESTIONS

30

GRAND INTERVIEW

LOUIS DELAS,
L'ÉCOLE DES LOISIRS

Besoin de cohésion sociale



C'est un chiffre étourdissant confirmé récemment par l'Observatoire des inégalités : en France 1,2 million d'enfants, soit près d'un sur dix, sont pauvres. On devrait d'ailleurs parler d'enfants de pauvres, de parents sans emploi, touchés par la précarité, les bas salaires... Notre école n'est pas hors-sol. Les enseignants sont même en première ligne face à ces phénomènes. La montée de ces insupportables inégalités n'est malheureusement pas le fruit du hasard. La rigueur budgétaire marquée entre autres par le recul des services publics, la baisse du pouvoir d'achat, le chômage persistant, la progression de la ségrégation spatiale n'est à l'évidence pas le bon chemin pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Tout cela fabrique de l'angoisse et de la peur de l'avenir. Elle fait même le lit d'un rejet de l'autre et plus largement des idées d'extrême droite comme le montre l'enracinement inquiétant du vote du Front National lors des dernières élections départementales.

Dans un tel contexte, la journée de grève du 9 avril prochain à l'appel des quatre organisations syndicales tombe à point. Dégel du point d'indice des fonctionnaires, créations d'emplois pour muscler nos services publics et l'école, voilà des orientations indispensables pour notre pays, pour faire reculer la pauvreté, pour la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Sébastien Sihr



© MIRA/NAJA

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Julie Delem, Pierre Magnetto, Vincent
Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien
Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

-  **ARCHACHON (33) F2** neuf, 4pers, centre, 250m plage T: 06 04 07 98 41
 -  **ROME, Appart.** Tél. 06 75 87 71 53
 -  **DROME PROVENCALE** MAISON 10PERS PLEINE CAMPAGNE PISCINE 5,12M 2500E/QUIZAINE 04 75 90 19 33 - 06 76 17 21 55
 -  **MAISON 90M2** FRONTIGNAN 500 E 06 28 74 44 47
 -  **BASSIN ARCACHON LOUE** VILLA AVEC JARDIN 6PERS 690E/SEM JUIL AOUT SEPT 480E/SEM 0684067873
 -  **VAUCLUSE MAISON DS** LES PINS MASSIF UCHAUX AVIGNON 20MN 0637958698
 -  **BRETAGNE SUD MAISON** 7/12 PERS PROCHE PLAGE 06 02 31 81 30
 -  **SUD TOURAINE MAISON** CARACTERE 6 PERS 3000M2 TER MAI A SEPT 400E/SEM DEGRESSIF A PARTIR 15J 06 23 10 79 50
 -  **ST JEAN LUZ (64) F2,** calme 4pers, centre 50m plage-thalasso 06 04 07 98 41
 -  **TOSCANE MAISON CAMP** 4/5 PERS www.campogialli.it tel 01 60 63 68 45
 -  **ESPAGNE VILLA COSTA** BLANCA 500E/SEM 4/5 PERS AOUT 04 42 80 28 50/06 37 85 47 22
 -  **Venise et Rome part loue** appts 2/6 pers centre-ville tél 04 73 33 55 95
 -  **13 ARLES 3CH 6P** 380/480/S 06 74 91 75 74
 -  **06 Saint-Martin Vésubie** Mercantour Maison jardin belle vue prox village 3 chambres gd salon Juin à sept 350 à 500 euros/sem selon dates. 07 82 07 52 30
 -  **Bassin ARCACHON-CLAOUEY** maison 4-6 pers, confort, forêt/bassin/océan 06 04 07 98 41

[illegible]

TARIFS 2015 Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC | En pavé encadré sans fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères | En pavé encadré avec fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC — Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères | Renvoyer au SNUipp - 128, Bd Blanqui - 75013 Paris

**SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE !**

- Pour son métier. Pour soi-même. Pour les élèves.**
- Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.**
- Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.**
- Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.**
- Pour changer l'école et la société.**
- Pour partager des valeurs et des solidarités.**
- Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.**
- Parce qu'on est plus intelligents ensemble.**



OFFREZ-VOUS UN CAFÉ ENGAGÉ PAR SEMAINE !

Et oui, avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50€ par an... 1 € par semaine !



**VOUS SYNDIQUER
AU SNUIPP-FSU ?**

 <https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt !

Vaccination obligatoire : ça réagit !

Une récente décision de justice est venue rappeler le caractère obligatoire de certains vaccins. Mais le débat reste ouvert autour d'une politique sanitaire qui s'avère datée.

Le Conseil constitutionnel a tranché le 20 mars dernier : la vaccination reste obligatoire en France. Les « sages » avaient été saisis par l'intermédiaire d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) déposée par un père de famille refusant de vacciner sa fille contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT polio). Un vaccin d'autant plus contestable qu'il est associé dans une injection unique avec d'autres maladies pour lesquelles il n'existe pas d'obligation. Pour autant, la décision rendue ne clôt pas la controverse qui agite notre pays à propos d'une politique de vaccination largement remise en cause.

Obligatoire ou recommandé ?

La France est en effet le dernier pays industrialisé avec l'Italie à imposer certains vaccins alors même que la plupart des experts de la santé publique estiment que l'obligation n'apporte plus rien. Au contraire, elle susciterait même une cer-

taine méfiance qui s'empare aujourd'hui de près de 40 % des Français (10 % en 2005). Depuis une vingtaine d'années, le mouvement anti-vaccins se développe. On leur reproche les complications éventuelles qui peuvent advenir, mises en évidence dans les années 90 à propos du vaccin contre l'hépatite B ou plus récemment avec celui utilisé contre le papillomavirus. Autre motif d'inquiétude, les adjuvants utilisés comme l'aluminium, censés renforcer l'efficacité du vaccin, mais qui seraient source de troubles musculaires et cognitifs. Le DT polio qui conditionne toujours l'accès aux crèches et aux écoles a-t-il toujours la même nécessité alors que les grandes maladies infectieuses, à l'exception de la grippe, ont disparu en Occident depuis les années 70 ? Le Haut Comité de Santé publique en doute fortement et estime que « certaines maladies pour lesquelles la vaccination est simplement recommandée, comme la rougeole ou le pneumocoque, ont une mortalité comparable, voire plus importante ». Le débat qui agite actuellement l'opinion publique est sans doute l'occasion de rebattre les cartes d'une politique sanitaire qui apparaît inadaptée aux nouveaux enjeux de santé publique.

PHILIPPE MIQUEL

Les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont les seuls obligatoires en France.

JEUX VIDÉO ET OCDE

AUTORISATION DE JOUER

Jouer aux jeux vidéo permettrait d'obtenir de meilleurs résultats scolaires en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences, note l'OCDE dans sa dernière étude sur « l'égalité des sexes dans l'éducation ». Mais que les ados et notamment les garçons plus accros à leur manette ne se réjouissent pas trop vite. L'enquête précise que le bénéfice de cette stimulation cognitive n'est valable que dans le cas d'un usage modéré de jeux qui se jouent à un seul joueur. Dans les cas de jeux en réseau ou de pratiques plus intenses, les effets négatifs reprennent le dessus car les élèves délaissent leur travail scolaire.

DÉMOGRAPHIE

BAISSE DES ADOPTIONS

Entre 2004 et 2013, le nombre d'adoptions internationales de mineurs a chuté des deux tiers, passant de 42 000 à 15 000. Selon un récent bulletin de l'INED, cette « pénurie de mineurs adoptables » est due au déclin du nombre d'enfants orphelins ou abandonnés, à l'essor des adoptions nationales dans les pays d'origine, mais aussi à un contrôle plus strict de l'adoption pour éradiquer le trafic d'enfants. En conséquence, les proposés à l'adoption sont désormais plus souvent des « enfants à besoins spécifiques » et dans des pays d'accueil comme la France, l'INED prévoit « une augmentation des demandes de procréation médicalement assistée ainsi que de gestation pour autrui. »

SANTÉ

DÉPISTER LES TDAH

Mieux dépister les enfants souffrant de trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), c'est l'objectif de la Haute autorité de la santé (HAS) qui vient de rendre publique une recommandation à destination des médecins. La HAS reconnaît la difficulté de repérage de ce trouble qui combine déficit de l'attention, hyperactivité motrice et impulsivité. Elle invite les médecins à éviter les surdiagnostics et à faire confirmer le TDAH par un médecin spécialiste. Elle préconise des thérapies non médicamenteuses basées sur des mesures psychologiques, éducatives et sociales avant les traitements pharmacologiques.

BURUNDI

UNE UNIVERSITÉ DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS

Les camps de réfugiés se multiplient dans les pays limitrophes de la République démocratique du Congo secouée par un conflit interne. Une situation qui se pérennise au Burundi où une ONG vient de décider de mettre en place une université à la rentrée prochaine dans un camp qui compte près de 6000 réfugiés. L'université de Paris Sorbonne s'associe à ce projet baptisé UNIREF qui permettra aux quelques 200 bacheliers que compte le camp de poursuivre leurs études.

USA

LAÏCITÉ À LA NEW-YORKAISE

Bill Blasio, le maire de New-York, vient de décider la fermeture des écoles publiques new-yorkaises lors de deux fêtes musulmanes : l'Aïd el-Fitr et l'Aïd el-Kébir. Il a aussi demandé aux maternelles de la ville

de prévoir à la mi-journée des pauses dédiées à la prière pour ceux qui le souhaitent. Une décision surprenante de la part de ce démocrate classé à gauche mais aussi fervent défenseur de la liberté confessionnelle.

VANUATU

APRÈS LE CYCLONE

Le passage du cyclone PAM a ravagé Vanuatu et d'autres îles du Pacifique. Comme souvent, les enfants en sont les premières victimes. 82 000 d'entre eux ont besoin d'une aide humanitaire selon l'UNICEF qui se concentre en priorité sur l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que sur les services de santé comme la vaccination. L'organisme international a déjà engagé 2,7 millions de dollars pour répondre aux situations d'urgence. Il vient de lancer un appel aux dons pour poursuivre son action auprès des populations touchées.

🔗 <https://don.unicef.fr/b/mon-don>

CHANGEMENT CLIMATIQUE

NO JOBS ON A DEAD PLANET !

73% de la population mondiale souhaitent que les dirigeants agissent pour contrer le changement climatique. C'est ce qui ressort d'une enquête d'opinion internationale commandée par la Confédération syndicale internationale* (CSI) qui entend bien peser dans les discussions préparatoires à la Conférence climat qui se tiendra à Paris en décembre prochain. Des discussions dans lesquelles le SNUipp et la FSU prendront aussi toute leur place. Il faut dire que l'enjeu est de taille pour le mouvement syndical, les conséquences du réchauffement climatique menaçant des millions d'emplois comme ce fut le cas par exemple en 2007 au Bangladesh, où le cyclone Sidr a été fatal à 567 000 emplois ou aux USA avec la perte de 11 000 emplois après le passage de l'ouragan Sandy d'après un récent rapport de la CSI. Tous les experts s'accordent à dire qu'il est impératif de limiter le réchauffement de la planète à 2°C. « Des solutions existent, elles ont été testées et sont avantageuses pour l'économie, pour la santé et la création d'emplois. » martèle l'organisation syndicale qui suggère des investissements massifs dans les technologies renouvelables et propres, des méthodes pour tirer le meilleur profit de l'efficacité énergétique, la transformation de l'agriculture et la protection des forêts. Un plaidoyer pour une économie et une croissance verte donc, qui s'appuie sur de nombreuses expérimentations déjà à l'œuvre comme en Inde, où un programme de développement de l'énergie solaire (100 gigawatts à l'horizon 2020) devrait générer la création d'un million d'emplois. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT) les bénéfices nets de politiques associant croissance et amélioration de l'environnement s'élèveraient dans le monde à 60 millions d'emplois. FRANCIS BARBE

*La CSI représente 176 millions de travailleurs au sein de 328 organisations affiliées (dont les principaux syndicats français) dans 162 pays et territoires.

Grégory Caret, Directeur de l'Observatoire de la consommation chez UFC-Que Choisir



« Le pouvoir d'achat est en recul depuis 2008 »

L'Insee annonce une hausse du pouvoir d'achat des ménages en 2014. Comment l'expliquer ?

C'est essentiellement dû à une baisse des coûts de l'énergie et en particulier des produits pétroliers. Cependant, la baisse des prix de 0,3 % enregistrée sur un an est bien plus faible que les tendances observées par le passé. Les prix sont donc relativement stables. D'après l'Insee, les salaires auraient eux aussi légèrement augmenté sur l'année 2014, ce qui expliquerait une légère hausse du pouvoir d'achat. Mais sur une période plus longue, la tendance est celle d'une baisse des prix peu marquée et de revenus en forte baisse. Le pouvoir d'achat des ménages est donc en recul depuis 2008.

Comment se calcule le pouvoir d'achat ?

Les techniques diffèrent selon les instituts mais il s'agit de comparer deux grandeurs : l'évolution des prix et celle des ressources des ménages. Le pouvoir d'achat mesure ce que je suis en mesure de m'offrir avec mon salaire ou ma retraite d'une année sur l'autre. Évidemment, il s'agit de moyennes. On sait que les revenus ont augmenté de 25% sur les quinze dernières années. Mais si on regarde comment cette somme a été répartie on se rend compte que la moitié a été perçue par les 10% les mieux rémunérés et que l'autre moitié a été perçue par les 80% qui ont des revenus moyens. Les 10% qui ont les revenus les plus faibles ont même enregistré une baisse de leurs revenus.

Les prix ont-ils baissé ?

Calculer l'indice des prix est assez compliqué. Aujourd'hui, l'essentiel des dépenses des ménages sont des services ou des dépenses pré-engagées : abonnements, loyers, prélèvements automatiques... L'indice des prix va devoir prendre en compte l'évolution des prix dans chaque catégorie de produit ou de service, par rapport à la période de comparaison. Depuis deux ans nous constatons que les prix sont à la baisse dans les grandes surfaces mais certains produits comme l'alimentaire ont légèrement augmenté. L'habillement ou les produits manufacturés ont un peu baissé, d'autres ont stagné... Selon l'Insee, les prix auraient augmenté de 0,7% en mars mais auraient baissé de 0,3% sur un an.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT MARTINEZ

Carte scolaire, en quête de moyens

Et maintenant les opérations de carte scolaire. Repoussées pour cause d'élections départementales, le temps est venu pour les IA-DASEN de dévoiler leur projet d'ouvertures et de fermetures de postes pour la rentrée 2015. Les opérations risquent d'être menées au pas de charge car tout doit aller vite notamment pour que le mouvement des enseignants puissent s'organiser. Les CTSD et les CDEN sont déjà programmés dans les départements et beaucoup vont se tenir d'ici le 15 avril. D'ores et déjà, les 2 511 créations de postes vont montrer leurs limites. Les besoins liés à la démographie, à l'éducation prioritaire, à la direction d'école, pour le remplacement, les RASED, le *plus de maîtres que de classes* s'expriment et les moyens vont manquer. À Paris, alors que l'académie doit rendre 29 postes, 78 fermetures de classes sont prévues contre 26 ouvertures. Avec 15 postes pour les dispositifs en EP, aucun poste de RASED ni de remplaçant ne sera créé. Dans le Bas-Rhin, on prévoit 62 ouvertures (dont plus de 40 en bilingue allemand au détriment de classes monolingues) pour 100 fermetures. Sur les 22

postes de la dotation, il n'y aura que 2 postes pour les 200 élèves supplémentaires. Les effectifs en maternelle explosent où il n'est pas rare d'avoir 33 ou 34 élèves.

Mobilisations locales

En Haute-Garonne, les seuils ne seront pas respectés en REP+. Dans les Alpes-Maritimes, on supprime 4 postes RASED E et les 10 postes E et 3 G « *surnuméraires* » deviennent itinérants. Dans l'Ain, la moyenne en maternelle monte à 27,34 élèves par classe, bien au-dessus du niveau

national de 25,76. Dans le Cantal, où 228 élèves supplémentaires sont attendus, 12 fermetures sont annoncées tandis que la plupart des ouvertures concerne des classes spécialisées et les mesures en EP. En Seine-Saint-Denis où 340 ouvertures seraient nécessaires, le DASEN n'en propose que 128 pour 60 fermetures. Aucun seuil ne sera respecté, y compris en éducation prioritaire où aucune promesse ministérielle ne sera tenue. Toutes ces situations sont annonciatrices des parents et des enseignants attachés à la réussite de tous les élèves. VIRGINIE SOLUNTO



ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ...TOUJOURS MOINS BIEN PAYÉS

Après l'OCDE, c'est maintenant le bilan social du ministère de l'Éducation nationale qui sonne l'alerte sur les salaires des PE. S'ils sont rémunérés sur la même grille indiciaire que les professeurs certifiés, les professeurs d'EPS et des lycées professionnels, les enseignants du premier degré gagnent environ 500 euros de moins que ceux-ci en salaire brut mensuel. La moitié de cet écart s'explique par les indemnités. Le SNUipp-FSU continue d'exiger un alignement de l'ISAE, qui n'est que de 400 €, sur la part fixe de l'ISOE du second degré qui est de 1200 €. De même, le bilan pointe l'écart des indemnités entre les femmes et les hommes qui est de 64,2%, un écart qui s'explique par la surreprésentation des hommes à certaines fonctions. Le reste provient du fait que les professeurs des écoles accèdent moins souvent à la Hors Classe. Le ratio d'accès à la Hors Classe pour les PE, après avoir stagné pendant longtemps à 3,5% a été relevé à 4, puis à 4,5% sans atteindre cependant les 7% du second degré.

9 AVRIL

GRÈVE POUR LES SALAIRES ET L'EMPLOI

Le 9 avril prochain, quatre fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, FO et Solidaires appellent les personnels à se mettre massivement en grève et à manifester. Au cœur de cette journée de mobilisation interprofessionnelle contre la rigueur budgétaire, l'exigence d'une augmentation des salaires et des créations d'emplois à la hauteur des besoins. Pour les organisations syndicales, il s'agit de se faire entendre du gouvernement à l'heure où les choix budgétaires marquent leur incapacité à relancer la croissance, indispensable moteur de l'emploi. Les 5 années de blocage des salaires des fonctionnaires qui rabotent encore et toujours leur pouvoir d'achat ne peut plus durer estime la FSU. L'école est bien évidemment concernée par cet appel. Les opérations de carte scolaire qui se préparent (voir ci-dessus) montrent bien l'insuffisance des créations de postes pour répondre au défi de la réussite de tous. Avec les collectivités locales mises à la diète (3,7 milliards de moins au budget 2015), l'école aura aussi moins de marge de manœuvre pour son fonctionnement et ses projets.

C'est dire si le rendez-vous est important pour toutes celles et tous ceux qui attendent des nouvelles perspectives pour leurs conditions professionnelles, salariales et pour les services publics. Un rassemblement est programmé à Paris et de nombreuses manifestations prévues en province. Dans le cadre de cette grève, le SNUipp-FSU a fait savoir à la ministre qu'il appelait la profession à abandonner la procédure de déclaration préalable et qu'il s'opposerait à toute mesure disciplinaire qui serait prise à l'encontre des agents. VIRGINIE SOLUNTO

Plus d'informations > 4 pages à télécharger sur le site du SNUipp, rubrique Le syndicat/les interventions.



11

Ce sera au maximum le nombre de femmes élues présidentes de Conseil départemental, sur les 99 que compte le pays. Si ce chiffre est en légère hausse, il constitue une entaille dans les principes de parité alors que la composition des nouvelles assemblées va désormais compter 50% de femmes, contre 16,3% de conseillères générales auparavant.

EXPÉRIMENTATION

ÉVALUATIONS CE2, DE PREMIÈRES PRÉCISIONS

Interrogé par le SNUipp-FSU, le ministère de l'Éducation nationale a indiqué qu'à la rentrée 2015, des écoles «test» volontaires expérimenteront une nouvelle évaluation en français des élèves de CE2. Leurs résultats ne feront pas l'objet de remontées nationales mais devront servir à une exploitation pédagogique par les équipes. En 2016, le ministère mettra à la disposition des enseignants une banque d'exercices d'évaluation en français et envisage de faire de même pour les mathématiques.

🔗 Rubrique [Le métier / La pratique](#)



EN BREF

CYCLES II ET III

NOUVEAUX PROGRAMMES : CONSULTATION EN VUE

Les projets de nouveaux programmes de cycle II et III qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2016 devraient être remis au ministère par le Conseil supérieur des programmes autour du 10 avril. Ensuite, une consultation des enseignants des écoles sera organisée, comme pour les programmes de maternelle. Problème : cette fois, la rue de Grenelle a fait le choix de ne pas accorder aux équipes d'école du temps banalisé pour cette consultation.

DIRECTION

QUI VA AUX ASSISES POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ?

Des « assises locales pour les valeurs de la République » sont organisées dans les départements dans le cadre de la « grande mobilisation » suite aux événements de janvier. Les enseignants peuvent être invités à y participer mais ils n'ont pas

d'obligation à le faire et les directeurs et directrices d'école n'ont pas obligation à les organiser. C'est ce qu'a confirmé le ministère au SNUipp-FSU qui l'avait interpellé suite à des demandes adressées aux écoles par certaines inspections académiques.

CALENDRIER SCOLAIRE

LA MONTAGNE AVANT LES ENFANTS

La rentrée 2015 des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre, celle des enseignants le lundi 31 août et la sortie des classes se fera le mardi 5 juillet au soir. Le pont de l'Ascension est banalisé et inscrit au calendrier, sans récupération. Les trois zones de vacances sont quant à elles redécoupées et alignées sur les futures grandes régions, avec une année scolaire toujours aussi déséquilibrée et une dernière période allant de 9 à 11 semaines pour satisfaire les professionnels du tourisme de la montagne. En la matière, l'attention portée aux rythmes des enfants ne semble pas prioritaire...

INDEMNITÉS ÉDUCATION PRIORITAIRE : POUR QUI ET COMBIEN ?

➤ Avec la nouvelle géographie de l'éducation prioritaire, le montant des indemnités de sujétion spéciale (ISS) change selon qu'on exerce en REP ou REP+. Pour les enseignants des écoles sortant de l'éducation prioritaire, une clause de sauvegarde leur permettra de toucher l'ISS pendant 3 ans s'ils ne changent pas de poste.

EN REP



QUI ?

Tous les enseignants.

EN REP+



QUI ?

Tous les enseignants, y compris ceux chargés des allègements de service.

ÉCOLES SORTANT DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE



QUI ?

Tous les enseignants nommés à titre provisoire ou définitif dans une école en éducation prioritaire en 2014-2015 et qui restent dans la même école. (sauf ceux qui étaient remplaçants, en RASED ou coordonnateurs ZEP)

POUR LES DIRECTEURS, MAJORATION DES INDEMNITÉS DE DIRECTION FIXES ET VARIABLES DE...

+20%

+50%

+50% pour les ECLAIR / +20% pour les RRS

Mouvement: il faut qu'ça bouge!

Moment clé dans la vie professionnelle des enseignants des écoles, le mouvement permet de moins en moins d'obtenir un poste selon ses vœux. Les règles imposées ces dernières années par l'administration doivent évoluer. Le SNUipp-FSU lance une pétition.

Changer d'horizon géographique ou pédagogique, obtenir un poste à titre définitif, se rapprocher de chez soi...les raisons ne manquent pas aux enseignants des écoles pour participer au « mouvement ». Or, ces dernières années, les possibilités d'obtenir une affectation à titre définitif au plus près de ses vœux se sont sensiblement réduites, le problème principal résidant dans l'impossibilité d'émettre des vœux en deuxième phase de mouvement. De fait, et depuis 2008, l'administration impose une harmonisation nationale des règles, peu compatible avec des réalités très différentes d'un département à l'autre. Résultat, en Ardèche par exemple, le taux de satisfaction des personnels participants au mouvement est passé de 55% en 2007 à 33% en 2014. En cause dans ce département, la multiplication des « bonifications » qui viennent prendre le pas

sur l'AGS ainsi que la limitation à 30 du nombre de vœux. Ailleurs, c'est l'obligation à formuler des vœux géographiques qui fait problème, comme dans la Somme où la moitié des candidats au changement de poste se voit contrainte de formuler trois « vœux géo » lors de la deuxième phase du mouvement, d'où des affectations dans des communes parfois très éloignées du domicile. La prolifération des postes à profil est également en cause, comme dans l'académie de Bordeaux. Là, cas unique en France, une circulaire du recteur « profile » les postes de direction à plus de 10 classes, ceux implantés en REP+ ainsi que les « plus de maîtres que de classe. » Toutes ces dispositions « limitent les possibilités de mutation et sont sources de profonde insatisfaction » déplore le SNUipp.



**POUR UN MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL
AU PLUS PROCHE DES VŒUX DES ENSEIGNANTS**



UNE PÉTITION NATIONALE

Pour le SNUipp-FSU, qui lance dès maintenant une pétition nationale, l'affectation des enseignants doit être basée sur des critères transparents, équitables, connus de tous et dans le respect d'un barème prenant en compte les réalités départementales. Il demande donc l'organisation d'une deuxième phase de mouvement avec saisie des vœux, la suppression de l'obligation d'émettre des vœux géographiques, la suppression de la limitation à 30 vœux, ainsi que la limitation stricte des postes à profil, la fin des nominations arbitraires et le respect du barème départemental. Les signatures recueillies seront remises au ministère en juin prochain. ➤ [À télécharger](#): Rubrique Le syndicat / Les campagnes

DIRECTION

DIFFICILE À SIMPLIFIER

Le SNUipp-FSU vient de s'adresser au ministère pour lui rappeler l'urgence d'avancées concrètes sur le dossier de la simplification administrative de la direction d'école, en effet, en début d'année, une circulaire prévoyait la mise en place de groupes de travail départementaux censés aboutir à des protocoles de simplification applicables à la rentrée 2015. Trois mois avant l'échéance, on peut avoir des doutes sur la faisabilité et l'efficacité du dispositif. Un enquête du SNUipp-FSU montre que pour le moment, 23 départements n'ont pas tenu de groupe de travail et n'ont pas de date fixée. Les autres témoignent de difficultés rencontrées dans l'organisation de ces groupes mais surtout d'une insatisfaction importante quant aux propositions retenues par l'administration. Les seules réponses concrètes qui ont pu être faites concernent la gestion des mails, des enquêtes, des sites académiques. Un goutte d'eau dans l'océan des tâches administratives qui submerge les directrices et directeurs. PHILIPPE MIQUEL

PARIS (75)

PLUS DE SORTIES EN CARS

Désormais, la grande majorité des écoles seront privées de car pour leurs sorties scolaires. C'est le sens de la note adressée aux directeurs d'école par la ville de Paris qui vient de réduire son budget transport le réservant aux maternelles en ZEP. Pour le SNUipp-FSU-75, les écoles utilisent les cars pour effectuer des trajets que les transports en commun ne peuvent pas toujours assurer et l'argument écologique invoqué par la ville ne peut masquer son objectif premier de faire des économies. Le syndicat demande l'annulation de cette décision et un rattrapage des dernières baisses du budget consacré aux écoles.

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

TROIS ÉCOLES FERMÉES À NANCY

Deux écoles maternelles et une école élémentaire de trois classes chacune seront fermées à la rentrée 2015 à Nancy. Malgré les mobilisations des parents d'élèves soutenus par le SNUipp-FSU 54, la municipalité a maintenu sa décision avec l'accord du Dasen. Elle invoque des raisons budgétaires, la baisse de la dotation de l'État et souhaite revendre ces écoles situées dans des quartiers populaires. Le CHSCT a été saisi en raison des conditions de travail qui vont se dégrader dans les écoles des secteurs voisins qui devront accueillir les élèves des écoles fermées dans des locaux étriqués et en mauvais état.

MARSEILLE (13)

PASSAGE EN FORCE SUR LES RYTHMES

Consultés par la mairie de Marseille sur une nouvelle organisation des TAP dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, les conseils des écoles de la ville ont en majorité rejeté son projet. Refusant de prendre en compte ce résultat, la mairie de Marseille et le Rectorat demandent aux écoles d'organiser une seconde consultation. Un passage en force inacceptable pour les parents d'élèves et les enseignants qui refusent unanimement un deuxième vote et l'ont fait savoir lors de rassemblements. Le SNUipp-FSU 13 a initié une démarche unitaire et engagé une procédure d'alerte sociale avec les autres syndicats.

Grèce : Dans l'œil du

Après la prise de fonction du nouveau gouvernement anti-austérité d'Alexis Tsipras, l'espoir, en Grèce, laisse place à l'expectative.
Le pays en crise croule sous les dossiers alarmants : chômage, salaires impayés, pauvreté énergétique, débâcle sanitaire et coupes drastiques dans l'éducation.

Athènes est une ville pleine de contradictions. Avec ses toits de tuiles, sa pierre blanche et ses oliviers, elle respire le calme bienheureux d'une vie méditerranéenne. Sur les pavés ombragés des ruelles ou sur le bitume poussiéreux des trottoirs, les terrasses des cafés sont remplies. Les plus jeunes y discutent tantôt avec rage, tantôt avec moquerie. Les plus vieux remuent leur sachet de sucre, le regard philosophe, une cigarette au bec. Athènes est une ville plusieurs fois millénaire. Depuis 2008 cependant, une chose a changé : le café frappé a chuté de 4,50 € à 2,50 € face à la paupérisation brutale des habitants, les commerçants servent leurs boissons à prix bradés afin de maintenir une vie de quartier. Dans les rues, aux côtés des émigrés asiatiques, des personnes âgées font leur apparition, quémandant des pièces jaunes dans un gobelet en plastique. En six ans, les retraites ont été diminuées de 45%. Pour la première fois en Grèce depuis l'après-guerre, la population inactive est supérieure à la population active. Au troisième trimestre 2014, le chômage dépassait les 26%. Chez les moins de 25 ans, les ambitions de réussite sont tuées dans l'oeuf : 58% des jeunes ne trouvent pas d'emploi. Pour toute indemnité, chaque chômeur touche en moyenne 350€ par an. Un seul sur dix perçoit une allocation pendant plus de cinq mois consécutifs.

Travailler plus pour gagner moins

Les barrières en fer et la police anti-émeute ont quitté le centre d'Athènes. Mais les prochains combats sont à venir. Dans les bureaux encore ouverts, les salariés qui n'ont pas été licenciés économiquement sont considérés comme chanceux. Leur niveau de vie, en quelques



années, a pourtant été anéanti. Selon l'OCDE, les travailleurs grecs sont les deuxièmes plus gros travailleurs des pays de la zone en terme d'heures de travail, juste derrière la Corée du Sud. D'un autre côté, le salaire minimum, à l'image des autres grilles de salaires, a été abaissé de 22%, pour se fixer à moins de 600 euros. Le salaire moyen tourne aux alentours de 800 euros. Dans le secteur privé, plus de la majorité des salariés (57%) toucheraient leur paie avec un retard compris entre trois et quinze mois.

À l'intérieur des foyers, l'heure est à la survie. La TVA sur les produits de consommation a augmenté tandis que de nouvelles taxes ont vu le jour, faisant grimper les factures d'électricité de 60% (lire ci-contre), soit souvent plus de

100 euros par mois. Cet hiver, 300 000 foyers ont été privés de chauffage et de lumière, faute de pouvoir régler leurs factures. « *Partout dans Athènes, on respirait le feu de bois* » témoigne Mathilde*, une enseignante française expatriée.

Pauvreté et pots de vin

Conséquence directe de la politique d'austérité imposée par la troïka (BCE-FMI-CE) pour le sauvetage financier de la Grèce, un quart de la population hellénique vit désormais sous le seuil de pauvreté. La réduction des dépenses publiques, négociée depuis 2008, touche de plein fouet le secteur de la santé. Fin 2014, au moins six hôpitaux ont annoncé qu'ils étaient définitivement en rupture de stocks pour les fournitures de base comme la gaze, les seringues... Plusieurs laboratoires, comme Roche ou Merck ont stoppé leurs livraisons de médicaments en Grèce, notamment l'anticancéreux Erbitux, pour faute d'impayés. Les médicaments prescrits sur ordonnance ne sont plus remboursés. Glacante, une étude parue dans le journal médical britannique *The Lancet* recense l'augmentation de la mortalité infantile de 43% entre

« ON A EU DROIT AU CHAUFFAGE QU'UNE HEURE PAR JOUR, LE MATIN À 8 HEURES. LA FEMME DE MÉNAGE NE REÇOIT PLUS QUE 200 EUROS PAR MOIS, ELLE NE VIENT QUE QUELQUES FOIS PAR SEMAINE. »

cyclone



Les enseignants du syndicat Olme manifestent régulièrement pour dénoncer les méfaits de l'austérité imposée à leur pays.

2008 et 2010 et celle de la malnutrition des enfants de 19%. «Lorsque l'on a besoin d'une opération, on prépare une enveloppe pour la chirurgie et une autre enveloppe personnelle pour le chirurgien. C'est une pratique qui est passée dans les moeurs depuis des années», explique Mathilde sans s'émouvoir. «Ça se fait aussi pour des permis de construire, surtout dans les zones touristiques. C'est un moyen d'arriver plus rapidement aux fins que l'on s'est fixées».

L'école à l'abandon

Dans les écoles, la situation n'est pas meilleure, même si comme la rapporte Themis Kotsifakis, du syndicat enseignant OLME, «depuis la victoire politique de SYRIZA en janvier, il y a un sentiment général de soulagement et d'espoir que certaines choses peuvent changer». En effet, ces dernières années, suite à la diminution sans précédent du budget alloué à l'éducation, 2000 établissements scolaires primaires et secondaires ont fermé dans le pays, selon les chiffres du syndicat OLME. Le nombre d'élèves par classe s'est accru, pour atteindre les 30 bureaux occupés en moyenne. Au lycée franco-hellé-



RESTRUCTURER LA DETTE AUTREMENT

Et si restructurer la dette grecque autrement était possible ? Le pays doit rembourser 320 milliards d'euros à ses créanciers mais, mois après mois, il ne fait essentiellement que s'acquitter des intérêts d'emprunts... Alors que l'Allemagne s'affiche comme le principal opposant aux mesures proposées par le gouvernement d'Athènes, la Chancelière pourrait bien se souvenir de l'année 1953, quand les grandes puissances décidèrent de réduire la dette allemande de 50%. Cette dernière s'élevait à l'époque à 30 milliards de marks et avait pris naissance dans les dommages causés à ses ennemis durant la première guerre mondiale. Mais au début des années 50, la volonté des alliés était de ne pas laisser la RFA sombrer dans une nouvelle dépression. Aussi, pour réduire la créance à 14,4 milliards de marks s'étaient-ils montrés très imaginatifs : réduction des taux d'intérêt, prolongement des échéances, temps donné au pays pour se redresser avant de rembourser. D'autres outils liés au contexte historique avaient été mis en œuvre, remboursement au taux de change le plus avantageux pour le mark, report d'une partie de la créance à une hypothétique réunification des deux Allemagne. Autant de mesures prises pour accélérer le redressement du pays et renforcer le bloc de l'Ouest. L'Europe ne gagnerait-elle pas à s'inspirer de cet exemple.

nique privé d'Athènes, nombre d'élèves sont partis, suite à la fermeture des entreprises françaises dans lesquelles travaillaient leurs parents. Étrangement, ils ont tout de suite été remplacés par des écoliers de nationalité grecque. «Certains parents préfèrent se priver ou travailler encore plus, pour garantir de meilleures chances à leur enfant. Dans le public, il y a eu beaucoup de grèves, les enseignants sont débordés, ils manquent de tout», continue Mathilde. Professeur des écoles à Patras, Eleni Kladi a fait classe, cet hiver, à des enfants gantés et en manteau. «On a eu droit au chauffage qu'une heure par jour, le matin à 8 heures. La femme de ménage ne reçoit plus que 200 euros par mois, elle ne vient que quelques fois par semaine. On doit faire des économies, même pour les photocopies», liste-t-elle, même si elle estime «pouvoir faire son travail».

Bien souvent, les enfants du primaire voient leur situation familiale changer du tout au tout : afin de garder un train de vie décent, certains parents se font embaucher à l'étranger ou enchainent deux boulots. «Désormais, on voit de plus en plus de grands parents venir chercher les enfants à la sortie des classes», raconte Mathilde. Dans les familles où les parents ne travaillent pas, le sujet est tabou. «Les enfants ont honte, ils ne veulent pas en parler si on les questionne» confie Eleni. JULIE DELEM *prénom modifié

FACTURES MPAYÉES

LES IMPÔTS DES PLUS PAUVRES ONT QUADRUPLÉ

Près d'un million de foyers n'auraient pas payé leur facture d'électricité en 2014, soit 10% de la population. De la même manière, le cumul des arriérés d'impôts des contribuables grecs s'élève à 76 milliards d'euros et continue d'augmenter tous les mois. La fondation Hans Böckler des syndicats allemands a publié une étude, en mars : depuis le début de la crise, les impôts directs des Grecs ont augmenté de 53% et les taxes de 22%. Dans le détail, les contributions fiscales des plus pauvres en Grèce ont explosé de 337%, alors que les plus riches n'ont connu qu'une hausse de 9%. Conséquence, la baisse du niveau de vie des 10% les plus pauvres est évaluée à 86%.

COUPES BUDGÉTAIRES

2000 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FERMÉS

D'après les données du syndicat des écoles secondaires OLME, les dépenses publiques affectées à l'enseignement se sont contractées de 35% depuis 2009 et ne représentent plus aujourd'hui que 2,7% du PIB – soit environ la moitié de la moyenne européenne. Les enseignants ont vu leur rémunération décliner jusqu'à 45% depuis 2010. Eleni Kladi, professeur des écoles avec 30 ans d'ancienneté, touche 1300€ par mois. Uniquement dans le secondaire, les suppressions de postes se chiffrent à 28 500 depuis l'été 2010. Le plus souvent, ces professeurs sont remplacés par un turn-over de jeunes diplômés, salariés à 640 euros nets par mois. Le score moyen de l'évaluation PISA en 2012 était de 453 en culture mathématique, 477 en compréhension de l'écrit, et 467 en culture scientifique, soit entre 20 et 40 points en dessous de la moyenne OCDE.

EUROGROUPE

DES PRÊTS POUR RECAPITALISER LES BANQUES

Une étude d'ATTAC Autriche analyse en détail la destination des financements imposés à la Grèce de 2010 à 2013. 77% des prêts ont servi à recapitaliser les banques privées grecques (58 Mds €) ou ont été versés directement aux créanciers de l'État (101 Mds €), pour l'essentiel des banques européennes et américaines.

DISCIPLINE L'EPS SE REPLACE AU CENTRE

Troisième discipline en volume horaire, l'EPS répond à des enjeux éducatifs fondamentaux. Pourtant, elle est souvent reléguée au second plan. Le nouveau socle commun vient rappeler toute la place qui doit être la sienne à l'école.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

« À l'école on n'apprend pas à faire du vélo pour faire du vélo, on apprend à faire du vélo pour découvrir le monde ». Si la formule de Marc Prouchet, ancien formateur au centre Michel Delay est une métaphore du rôle de l'école, elle l'est aussi par analogie pour celui de l'éducation physique et sportive. Le nouveau socle commun adopté en mars par le Conseil supérieur de l'éducation lui accorde une bonne place puisqu'il reconnaît le langage du corps comme un des langages fondamentaux et estime que l'EPS « accompagne et favorise le développement physique », qu'elle constitue un langage, un moyen d'expression.

Pour Pascal Grassetie, « il faut faire valoir que travailler en équipe, s'adapter aux situations, être dynamique, gérer ses émotions, tous ces points reconnus par la société peuvent être attribués à l'EPS » (lire p14). Le formateur à l'Espé de Bordeaux était invité le 23 mars au colloque consacré à cet enseignement co-organisé par le SNUipp-FSU et le Syndicat national d'éducation physique (SNEP-FSU), auquel participait aussi Denis Paget, membre du Conseil supérieur des programmes. Pour ce dernier,

« l'EPS est présente à travers tous les domaines du socle » : l'exploitation des capacités intellectuelles et physiques, le bien être et la santé, la maîtrise de techniques et d'élaboration de stratégies. Une discipline fondamentale qui au-delà de ses apports

propres permet aussi d'aborder l'éducation au vivre ensemble, à l'égalité filles-garçons ou encore, l'apprentissage du principe de la règle.

12,5% du temps scolaire

Des enjeux reconnus et ce n'est pas pour rien si avec trois heures par semaine, l'EPS représente en volume horaire la troisième discipline à l'école, après les maths et le français. Selon une enquête Eurydice, la France est même le pays de l'UE qui y consacre le plus de temps à l'école. Mais si l'emploi du temps « officiel » lui confère un statut particulier, dans la pratique tout ne va pas de soi. Dans un rapport publié en 2012, l'Inspection générale note que si les programmes prévoient 3 heures hebdomadaires, le temps moyen qui lui est consacré est de 2 heures. Pour une bonne part cela s'explique par le temps passé à se préparer pour l'activité, à se déplacer quand il faut se rendre à la

piscine par exemple, ou encore à la part dévolue aux récréations, mais pas seulement. La réforme des rythmes vient aussi perturber le respect des programmes. La tendance est parfois de rattraper sur le temps de l'EPS celui qui fait défaut pour boucler les programmes

« À L'ÉCOLE ON N'APPREND PAS À FAIRE DU VÉLO POUR FAIRE DU VÉLO, ON APPREND À FAIRE DU VÉLO POUR DÉCOUVRIR LE MONDE. »

des autres disciplines d'où, selon la Dgesco, « un risque de déséquilibre des domaines d'apprentissage à prendre en compte ». Risque aussi « d'externaliser » vers périscolaire non pas la prescription du ministère, mais la pratique sportive (lire p13).



Du côté de la hiérarchie la situation est paradoxale. Fortement encouragée par des conseillers pédagogiques EPS présents sur le terrain elle est peu évaluée par l'IEN. Le rapport de l'IG note que sur la masse globale des inspections réalisées chaque année «une sur huit devrait être adossée à l'observation et à l'analyse d'une séance d'EPS» compte tenu du temps d'enseignement prévu chaque semaine. Or, ce n'est quasiment jamais le cas (lire p14). Cela vaut aussi pour la formation initiale. L'EPS représente 12,5% du temps scolaire mais seulement quelques heures y sont consacrées dans le meilleur des cas. Quant à la formation continue, c'est sans commentaire.

La reprise de confiance des décrocheurs

La pratique de l'EPS, c'est aussi une question de moyens. Matériels d'abord : le niveau d'équipements disponibles pour les écoles n'est pas le même partout. Il dépend largement des budgets débloqués par les communes pour permettre aux écoles de disposer de matériels sportifs et d'installations (gymnases, piscines, stades...) Du coup, la pratique de l'EPS est l'objet de fortes inégalités territoriales. En témoigne le village de Gaàs, 500 habitants, dans les Landes. «L'hiver, une salle de sport fait cruellement défaut, le préau couvert et fermé est humide, peu sûr et bas de plafond» témoigne Nathalie, une des enseignantes de

l'équipe (lire p16). A contrario, l'école Charles Martin de Bordeaux dispose d'un contexte favorable : juste en face l'école, des terrains de foot, de rugby, de hand, une piste d'athlétisme dans l'école, une équipe motivée qui a construit un vrai projet d'école autour de l'EPS. Et cette pratique n'est pas sans effets sur les classes. «Un bon tiers de nos élèves sont en grande difficulté scolaire avec souvent des problèmes de comportement. L'EPS favorise la reprise de confiance des élèves décrocheurs. La réussite dans les APS restaure l'estime de soi» souligne Vincent Maurin le directeur, (lire p15).

Le point commun entre les deux écoles : l'une comme l'autre font appel aux ressources de l'USEP. Dans la première cette coopération s'effectue dans le cadre de rencontres. Dans la seconde, le rôle dévolu à l'association est beaucoup plus important. Une subvention de la mairie permet de salarier des animateurs qui interviennent à la fois sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire. Pour des enseignants, parfois en difficulté avec la discipline, l'association permet les échanges de pratiques, la

mutualisation de matériels, l'accès aux ressources, un accompagnement dans cet enseignement. Pour d'autres, le recours à des intervenants extérieurs peut être une solution. Mais attention, prévient le formateur d'EPS de l'Espé de Grenoble Yvan Moulin, «le manque de temps pour construire un cadre peut amener les enseignants à s'en remettre aux techniciens» (lire p17). Et, alors que s'élaborent les nouveaux programmes, Pascal Grassetie rajoute : «un programme est bon s'il fait consensus et s'il est assez souple pour que chacun en tant que concepteur de son enseignement puisse le mettre à sa main».



RYTHMES SCOLAIRES ET EPS

«Un risque de déséquilibre des domaines d'apprentissages à prendre en compte.» C'est une note d'information de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) qui sonne l'alerte. Suite à la réforme des rythmes, elle constate que les apprentissages dits fondamentaux ont été concentrés sur les matinées de classe mais peuvent déborder parfois aussi sur les après-midis empiétant sur les temps prévus pour l'EPS ou les sciences. «De façon assez générale, dit-elle, il apparaît que l'enseignement de l'EPS, soumis aux contraintes d'accès à des lieux dédiés ne soit pas toujours assuré à la hauteur des prescriptions des programmes pendant ces temps courts de l'après-midi». Le sous équipement en infra-structures sportives ne permet pas en effet que toutes les classes puissent profiter des installations existantes dans le temps court de l'après-midi. Selon la Dgesco, il est nécessaire d'«éviter une hiérarchisation des domaines d'enseignement qui se traduirait par une délégation de certains enseignements sur le temps périscolaire». Notamment de l'EPS, précise-t-elle.



RAPPORT L'EPS DÉBRIEFÉE

Le rapport de l'Inspection Générale*, publié en Mai 2012, analyse les pratiques sur temps et hors temps scolaires et les interactions entre les différents partenaires mais aussi les difficultés liées aux équipements, à la formation des enseignants et au déficit de pilotage. Bilan mitigé dont les inspecteurs tirent un certain nombre de propositions.

« **O**n peut regretter que le volume horaire réservé à l'enseignement de l'EPS soit inférieur à celui indiqué dans les textes officiels ». C'est l'un des premiers enseignements du rapport des IGEN. Cette discipline, qui représente pourtant 12,5 % des horaires, parfois globalisés pour conduire plus aisément certains projets (cycles piscine, escalade ou en stage de ski), voit le temps effectif de l'activité diminué par les déplacements, le temps de vestiaire... Par ailleurs, toutes les communes ne sont pas équipées de la même manière. « *La question de l'équité est une des principales problématiques* » selon les inspecteurs. Elle impacte les pratiques et particulièrement la natation. De plus, si les

choix pédagogiques sont majoritairement guidés par les programmes et les orientations institutionnelles, le manque et le partage des équipements font que « *la pratique de l'EPS est trop souvent fondée sur l'offre au détriment des objectifs* ». Les propositions des partenaires, comme l'USEP, la culture sportive de certaines collectivités, les ressources de l'environnement, l'intervention de personnels spécialisés, formés, qualifiés et les programmes d'accompagnement des circonscriptions font des pratiques sportives scolaires un espace partagé. Cet « *utile maillage d'une offre de pratiques sur temps scolaire, périscolaire et extrascolaire* » doit être cependant coordonné. Si l'EPS et le sport scolaire et ses rencontres sportives sont complémentaires,

le sport scolaire dans le temps scolaire ne peut tenir lieu d'enseignement de l'EPS. Les compétences personnelles des enseignants, leurs aptitudes physiques et leurs goûts pèsent également dans la balance. « *Il faudrait consacrer à l'EPS 12 % du total des actions de formation initiale, de formation continue et programmes d'animation* ». Le rapport indique qu'« *une inspection sur huit devrait logiquement être adossée à l'observation et à l'analyse d'une séance d'EPS* » ; Finalement c'est le statut même de l'EPS qui appelle une meilleure reconnaissance en matière de pilotage, à tous les niveaux, pour rendre à cette discipline la place majeure qui lui revient.

*« La pratique sportive à l'école primaire » Rapport n° 2012-035_mai 2012

Pascal Grassetie, formateur EPS à l'Espé de Bordeaux.

3 QUESTIONS À



« Mettre les pratiques sportives à l'étude »

Quels sont les enjeux de l'EPS à l'école primaire ?

Considérée souvent comme une activité compensatrice de l'activité intellectuelle, on assigne aujourd'hui à l'EPS des finalités sanitaires ou d'éducation à la citoyenneté. Mais elle n'est pas encore suffisamment reconnue comme susceptible de développer des compétences et des savoirs indispensables aujourd'hui. Cela explique qu'on questionne toujours sa place à l'école et qu'on cherche parfois à l'externaliser. Il faut faire valoir que travailler en équipe, s'adapter aux situations, être dynamique, gérer ses émotions, tous ces points reconnus par la société peuvent lui être attribués. Pour que l'EPS fasse école la simple pratique sportive ne peut suffire, il faut mettre ces pratiques à l'étude, en avoir une approche culturelle et critique afin d'embarquer tous les élèves, filles et garçons et notamment les

enfants des milieux populaires dans le progrès, mais aussi être conscient de leurs dérives pour former des citoyens lucides. L'école doit jouer son rôle émancipateur au risque de laisser libre cours aux stéréotypes et aux préjugés.

L'EPS peut-elle favoriser la réussite scolaire ?

Elle porte en tout cas un rapport au progrès et au savoir original. Elle contraint de partir de la pratique des élèves et pas d'un exposé liminaire. Elle confronte les élèves à un problème à résoudre concret, pratique, qui a du sens et qui résonne y compris hors de l'École. L'enseignant doit étayer leurs recherches tâtonnantes pour en extraire des éléments rationnels et généralisables, des savoirs que chacun devra dans un second temps se réapproprier de façon singulière. Ce double mouvement peut permettre de valoriser les élèves les plus en difficulté en évitant les implicites.

Comment approcher les nouveaux programmes ?

Actuellement, les programmes entrent dans l'EPS par les compétences. Mais les compétences s'incarnent dans une pratique donnée, elles ne s'enseignent pas en tant que telles. Faire de l'athlétisme et de la natation ce n'est pas la même chose même si dans les deux cas on peut réaliser des performances mesurées. Cela pose un souci de faisabilité et exonère peut être l'institution de définir précisément ce que l'élève doit apprendre concrètement : savoir nager ou faire du vélo par exemple.

Dans tous les cas, il faudra que les enseignants aient leur mot à dire, car un programme est bon s'il fait consensus mais aussi s'il est assez souple pour que chacun en tant que concepteur de son enseignement puisse le mettre à sa main pour ses élèves.

PROJET SPORTIF À BORDEAUX

CHARLES MARTIN, UNE ÉCOLE FRIANDE D'USEP

C'est grâce à une association USEP très active qu'une école bordelaise a construit un projet sportif sur tous les temps de l'enfant qui favorise le lien social et améliore le vivre ensemble.

Pour trouver l'école Charles Martin, dans le quartier Bacalan à Bordeaux, c'est simple : juste en face du stade ! Terrains de foot, de rugby, de hand, de basket, de tennis, piste d'athlétisme, gymnase avec dojo mais aussi piscine accessible à pied... Les infrastructures toutes proches ne sont sans doute pas pour rien dans le projet sportif qui structure les journées des élèves des 12 classes de cette école classée en REP+. À l'écoute du directeur, Vincent Maurin, on comprend vite qu'ici l'EPS ne se limite pas une activité physique salutaire : « *un bon tiers de nos élèves sont en grande difficulté scolaire avec souvent des problèmes de comportement. L'EPS favorise la reprise de confiance des enfants décrocheurs. La réussite dans les APS restaure l'estime de soi et on travaille le vivre ensemble en rencontrant les autres sur des bases différentes.* »

Le rôle central de l'USEP

Grâce à l'implication active d'une noyau d'enseignants convaincus, l'équipe a mis en place un projet qui concilie l'enseignement de l'EPS dans le cadre scolaire et une pratique hors temps-scolaire axée sur le plaisir et la découverte. C'est l'association USEP de l'école qui est au cœur du dispositif. Au fil des années, elle a doté l'école d'un stock de matériel complet et diversifié : tables de ping-pong, skates, rollers, raquettes, tapis de sol, tubas et palmes.... Pour le temps péri-scolaire, l'association a contractualisé une délégation avec la municipalité. Grâce à une subvention communale, elle salarie des animateurs de l'USEP qui interviennent à l'interclasse dans le cadre des « *midis de l'USEP* » et le jeudi après-midi sur les deux heures de TAP consacrées à des activités de découverte sportive. Autre initiative : l'école multi-sports du mercredi après-midi avec la participation des enseignants qui ont obtenu de la direction académique l'octroi d'indemnités péri-éducatives et le subventionnement du Conseil général au titre des écoles de sport. Gymnastique, judo, rollers mais aussi activités de

découverte du milieu aquatique qui démarrent dès la petite section sont au programme.

L'enseignant comme référent

Cette profusion d'activités sur différents temps n'induit-elle pas une perte de repères pour les élèves ? Pour Sébastien Meynard, enseignant en CM1 et cheville ouvrière du projet, « *c'est toujours l'école qui est au centre et l'enseignant reste le principal référent. On peut appréhender l'enfant dans différents contextes et développer un regard croisé. Le projet favorise l'articu-*



Le matériel est géré, entretenu, disposé et rangé par trois personnes recrutées sous le statut de service civique.

lation entre école et quartier et l'implication des parents, chose plutôt difficile ici. Une vingtaine d'entre eux interviennent régulièrement comme accompagnants. » Claire Dionis, maîtresse en CP, souligne l'importance du matériel et du personnel supplémentaire pour la pratique de classe : « *la programmation des rencontres USEP nous permet de structurer nos programmations et de diversifier les activités* ». Une soixantaine de licenciés sur les 160 élèves de l'élémentaire, un blog* très consulté, directeur, enseignants, animateurs et parents au comité directeur... Le dynamisme de l'association et son caractère partenarial entraînent toute l'école sur le chemin des pratiques sportives et lui redonnent une identité positive qui change l'image du quartier.

* usepcharlesmartin.overblog.com

USEP

SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP

Permettre à tous les élèves d'accéder à la culture sportive c'est l'ambition de l'USEP qui a créé dès 2006 un pôle « *sport scolaire et handicap* ». Comment tendre vers des pratiques sportives inclusives ? Comment organiser des rencontres sportives prenant en compte les élèves en situation de handicap ? En ligne, des fiches pédagogiques et techniques sur l'organisation des activités et des rencontres ainsi qu'un livret sur le « *Remue-ménages* », un dispositif permettant de faire réfléchir les élèves sur le handicap à la manière des ateliers philo.

www.u-s-e-p.org

GUIDE-CONSEIL

L'IMPORTANCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le guide-conseil sur l'accès aux équipements sportifs recense les besoins des publics scolaires et dresse la liste de ceux qui sont indispensables. Il permet de rappeler aux élus que l'EPS est une discipline d'enseignement obligatoire et nécessite des installations dès l'école primaire. Un stade ou une piste d'athlétisme avec un sautoir et une aire de lancer, un plateau sportif, un espace couvert et aménageable, tout comme l'accès à une piscine sont listés comme nécessaires pour le premier degré.

<http://eduscol.education.fr>

NATATION

OBJECTIF 100 % NAGEURS DANS LA MANCHE

Comment les enfants apprennent-ils à nager ? En allant à la piscine ! C'est en martelant cette évidence que l'équipe EPS de la Manche a réussi à faire progresser de plus de 30 % le nombre d'élèves nageurs à l'entrée au collège. Elle a élaboré un état des lieux de l'accès aux piscines qui a servi de base au développement des équipements et à l'augmentation du temps de pratique. Ensuite, elle a mis en oeuvre une politique volontariste de formation initiale et continue et un long travail de concertation associant élus, parents, enseignants, IEN et CPC. Aujourd'hui, les petits Manchois sont 83 % à être capables de nager plus de 30m à la fin du CM2 et le travail continue.

ÉCOLE RURALE DANS LES LANDES A GAÂS, LE SPORT FAIT CAMPAGNE

Dans le petit village de Gaâs dans les Landes (40), il faut saisir toutes les opportunités et savoir (s') adapter pour faire vivre l'EPS à l'école.

«L'hiver, une salle de sport fait cruellement défaut, le préau couvert et fermé est humide, peu sûr et bas de plafond» dit Nathalie, «on a un terrain multisport à dix minutes à pieds de l'école mais on hésite souvent à prendre le temps d'y aller» ajoute Patxi. Quand on parle EPS à Gaâs, un petit village landais de 500 habitants, ce sont d'abord les problèmes d'équipement qui sont évoqués par les deux titulaires qui enseignent ici depuis quelques années, respectivement au CE2-CM1-CM2 et en GS-CP-CE1. Mais la configuration des classes complique aussi la donne car il faut gérer les différences d'âge et des effectifs réduits et parfois déséquilibrés, «il n'y a que deux GS cette année». Et puis c'est difficile d'assurer dans toutes les matières dans une classe à triple sections, sans refaire la même chose pendant 3 ans. Mais on y tient à l'EPS, car on sait bien que c'est important pour les élèves, qu'ils sont demandeurs, qu'ils accrochent à toutes les propositions et qu'ils n'ont pas tous ici une pratique sportive en dehors de l'école. Les solutions: tirer partie des ressources locales et adapter programme et activités.

Trouver des ressources

C'est ce que font Armelle et Sammy qui du fait des temps partiels des titulaires assurent cette année l'EPS dans les deux classes. Armelle a inscrit la classe des petits à l'Usep. «Cela m'aide pour la programmation, mais ça permet aussi de se tenir à l'activité et de motiver les élèves», dit-elle. Les trois cycles orientation, jeux de balles et jeux athlétiques peuvent se faire dans la cour avec du petit matériel et les rencontres USEP qui suivent leur donnent de l'ampleur. Et cet hiver, c'était acrosport sous le préau. Quant à

Sammy, il trouve toujours le moyen d'adapter l'activité à sa classe. En sport collectif, il mixe les niveaux mais peut modifier des règles pour atténuer les différences d'âge, comme faire une passe à dix avant de shooter par exemple. Il invente des situations de jeux qui tiennent compte des effectifs et de l'espace tout en conservant les composantes de sports de référence. Il emprunte des kits de matériel à l'Usep et s'en fabrique lui-même. Alors au final c'est bien de deux séances d'EPS hebdomadaires dont bénéficient les petits Gaâsois.



En guise de plateau sportif, la cour de récréation avec son carré d'herbe et deux panneaux de basket.

SNEP

ABÉCÉDAIRE DE L'ÉGALITÉ

De A à Z, des idées, des ressources, des témoignages sur l'égalité filles- garçons en EPS et en sport. Le syndicat des professeurs d'EPS, le SNEP-FSU, a voulu prolonger le travail engagé dans les ABCD de l'égalité et continue donc d'en diffuser des éléments de réflexion sous la forme d'un abécédaire. On trouvera notamment à la lettre A un texte de Claire Pontais, formatrice à l'Espé de Caen sur «ces petits riens qui changent tout» et permettent d'enseigner les mêmes pratiques sportives aux filles et aux garçons.

www.snepfsu.net/actualite/abecedaire.php

EP&S

LA REVUE

Au sommaire du numéro 364 de la revue EPS un dossier sur les liens entre sport et citoyenneté. Cinq fois par an, la revue aborde l'actualité de l'EPS à travers un magazine et propose deux cahiers pratiques, l'un pour les 3-12ans, l'autre pour les plus de 12 ans. Créée en 1950 par des formateurs en éducation physique et sportive, elle est devenue une référence pour les professionnels du sport et de l'EPS et édite également de nombreux ouvrages sur toutes les activités physiques, sportives et artistiques.

www.revue-eps.com

TRANSVERSALITÉ

DES LIVRES À NE PAS LIRE ASSIS

Depuis une dizaine d'année, l'équipe EPS du Tarn est à l'origine d'un groupe de recherche-action sur les livres jeux. À partir de séquences dans les classes et de stages avec les enseignants, il réalise des objets littéraires qui servent de support à des activités dans le domaine de l'éducation physique. Après des albums à jouer, à danser, à grandir, à s'orienter destinés aux élèves de maternelle, la dernière production du groupe: «le grand défi» s'adresse au cycle III. Un roman d'aventures de 48 pages qui se nourrit de défis sportifs dont les règles évoluent à travers les âges et donne lieu à un module d'apprentissage en EPS.

www.reseau-canope.fr

«Un apprentissage fondé sur des expériences concrètes»

Comment se porte l'EPS à l'école primaire ?

Sur le plan quantitatif, je pense que le niveau moyen de deux heures par semaine sur les trois prescrites est maintenu mais reste en deçà des prescriptions. Les enseignants du primaire y compris les jeunes générations sont intellectuellement convaincus de l'importance de la discipline et soucieux de faire pratiquer des activités physiques sportives et artistiques (APSA) à leurs élèves. De là à une mise en œuvre à la hauteur des 108 heures prévues, il y a un pas difficile à franchir. Les nombreux contenus disponibles sur Internet, dont ceux de qualité mis au point par les conseillers pédagogiques EPS sont une aide mais ne suffisent pas à garantir un travail de qualité. Pour cela il faut avoir construit un cadre de pensée qui ne peut s'élaborer qu'en formation. Par exemple, c'est une chose d'organiser au cycle III un jeu collectif dont on maîtrise les règles, c'en est une autre de proposer un jeu évolutif en reconstruisant la nécessité de la règle avec les élèves. Un tel travail aide à comprendre pourquoi le foot se joue de la même manière au Japon, au Maroc et au Brésil mais aussi pourquoi on s'arrête au feu rouge. La culture des APSA est une culture de notre temps qu'il faut appréhender pour entre autres comprendre le spectacle sportif.

En quoi l'EPS est-elle indispensable dès le plus jeune âge ?

Il y a bien sûr une dimension de santé publique que personne n'ignore plus. On a par exemple montré que les activités d'endurance pratiquées régulièrement avant 10 ans sont essentielles dans la prévention des maladies cardiovasculaires. Mais les APSA sont aussi des activités privilégiées pour appré-

hender la notion de risque que l'on retrouve dans toute situation d'apprentissage. Faire du ski, monter sur une poutre, essayer de tromper la défense adverse au hand-ball, c'est se confronter à une situation dont on ne maîtrise pas parfaitement l'issue ce qui en fait l'attrait et l'intérêt éducatif. On peut aussi y expérimenter la compétition, comme émulation et invitation à progresser soi-même plutôt que comme discrimination entre les «bons» et les «mauvais». Enfin imaginer les mesures pour le saut en longueur ou comprendre le fonctionnement du système respiratoire en faisant de la course longue sont largement facilités par une EPS riche et fondée sur notre culture.

Quels sont les obstacles rencontrés sur le terrain ?

Les APSA sont souvent coûteuses en temps et en matériel. Elles sont les premières victimes des restrictions financières qui s'exercent à tous les étages de l'Éducation nationale. La multiplication des injonctions qui s'abattent sur les enseignants et l'empilement des missions aboutissent à faire passer l'EPS au second plan. J'y rajouterais une propension spécifique des enseignants à favoriser les activités aux approches cognitives et intellectuelles au détriment des activités sensibles, émotionnellement fortes. C'est souvent une difficulté quand il s'agit de proposer aux élèves des APSA dont l'apprentissage se fonde à priori sur des expériences concrètes.

L'externalisation de l'EPS est-elle un risque ?

Le manque de temps pour construire un cadre peut amener les enseignants à s'en remettre aux techniciens. D'autant plus qu'assurer la polyvalence au CM2 devient de plus en plus une



YVAN MOULIN
EST PROFESSEUR AGRÉGÉ
D'EPS ET FORMATEUR
À L'ESPE DE GRENOBLE.

gageure. Dans ces conditions, le recours aux éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) peut-être un plus, sous réserve d'une réflexion en amont et d'une concertation indispensable. Quand on travaille avec des personnes imposées et des organisations trop rigides, c'est moins évident. Tout enseigner reste un atout pour enseigner l'EPS et réciproquement. Le développement du péri-scolaire avec la réforme des rythmes ne doit pas être l'occasion de diminuer les horaires scolaires d'EPS assurés ou tout au moins maîtrisés par les enseignants qui sont irremplaçables.

Quels axes sont à privilégier en matière de formation des enseignants ?

Les étudiants que j'ai en formation et qui ont un vécu négatif de l'EPS dans le secondaire sont souvent animés d'un fort désir de ne pas faire revivre à leurs élèves ce qu'ils ont mal vécu. Ceci dit, combattre d'éventuelles représentations négatives suppose d'avoir en formation le temps de vivre une pratique personnelle où l'on puisse s'impliquer, progresser, trouver du plaisir tout en passant par des cours plus théoriques avec des travaux dirigés au contact des élèves, apprendre à utiliser et à décrypter les images, sans oublier avoir l'occasion de vivre la dimension d'aventure présente dans la plupart des APSA. Ces impératifs sont en totale contradiction avec la diminution constante du volume de formation, la paupérisation des universités qui intègrent les ESPE et l'inflation des prescriptions de l'institution parfois contradictoires.

«IL FAUT AVOIR
CONSTRUIT UN CADRE
DE PENSÉE QUI NE
PEUT S'ÉLABORER
QU'EN FORMATION.»

REMPLACEMENT

BACK TO THE ISSR

Lors d'une audience au ministère, le SNUipp-FSU a demandé la revalorisation de l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement (ISSR) et des clarifications quant à son versement. Désormais, les remplaçants pourront disposer d'un relevé mensuel détaillant les remboursements et ainsi vérifier précisément les montants. Le ministère a aussi confirmé que, contrairement à certaines pratiques départementales, seuls les personnels affectés sur un même remplacement dès le jour de la rentrée, et pour la durée de l'année, ne bénéficient plus de l'ISSR.

FORMATION

DES M1 EN ALTERNANCE ?

Suite aux difficultés de recrutement en Seine-Saint-Denis mais aussi dans quelques académies déficitaires, le ministère envisage la mise en place dès la prochaine rentrée d'une formation en alternance dès le M1 sous un statut proche de l'apprentissage. Les étudiants effectueraient un mi-temps en situation dans les classes. Par un courrier daté du 30 mars, le SNUipp-FSU a demandé un éclaircissement sur les nombreuses zones d'ombre de ce projet : choix des académies retenues, sélection, statut, niveau de rémunération et conditions de formation des étudiants concernés. Le syndicat privilégie la solution d'un pré-recrutement rémunéré pour faire face à la crise du recrutement.

PROGRAMMES

UNE NOUVELLE ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Terminée l'instruction morale et civique de 2008. Le nouvel arrêté fixant les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) sera présenté au conseil supérieur de l'éducation du 10 avril pour une application à la rentrée 2015. Le texte établit une rupture avec le précédent notamment en proposant des activités qui s'inscrivent dans la vie de la classe : débats réglés, conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux et jeux de rôles.... L'idée de laïcité est largement reprise et le caractère interdisciplinaire de l'EMC renforcé.

FORMATION DES MAÎTRES

UN NOUVEAU CAFIPEMF EN VUE

Un nouveau CAFIPEMF, certification pour devenir maître formateur est actuellement à l'étude. Si le ministère propose deux nouvelles spécialités, « *maternelle* » et « *pédagogie du numérique* » pour les animateurs TICE notamment, il a également décidé de revoir les épreuves de l'examen. Au cours des discussions, le projet a commencé d'évoluer en grande partie à la demande du SNUipp-FSU qui souhaite une certification moins chargée, mieux accompagnée et bien axée sur le cœur de métier à savoir la formation et le tutorat. Ainsi, de premières orientations ont été actées. Le processus de certification sera étalé sur deux ans. L'an un, l'admissibilité basée sur la présentation d'un dossier et l'an deux, l'admission avec comme aujourd'hui un dossier professionnel et le choix entre l'analyse d'une séance de classe d'un stagiaire, ou la présentation d'un temps de formation continue. De même, les notions de temps de formation et d'accompagnement institutionnel dans la préparation des épreuves est formalisée.

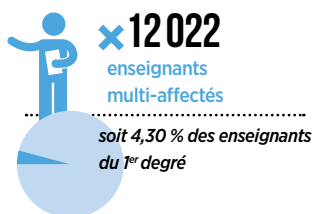
À l'heure où nous écrivons ces lignes, des questions demeurent. Le SNUipp demande des améliorations de l'épreuve d'admissibilité. Le dossier demandé est un rapport d'activité faisant état d'expériences personnelles et professionnelles validées par le seul IEN. Pour le syndicat, cela n'est pas adapté au métier de formateur et ouvrirait la porte à une forme de cooptation. Il demande la présentation d'une séance en classe ou d'un court dossier professionnel, les deux soumis à un jury composé de plusieurs personnes dont un PEMF. De même, le SNUipp-FSU demande que les candidats bénéficient de temps d'observation et de pratique accompagnée auprès de maîtres formateurs bénéficiant d'un tiers temps de décharge. Quant à la préparation du mémoire, le SNUipp-FSU demande l'implication de l'ESPE. Enfin, reste à faire avancer l'idée que soit facilitée l'inscription des maîtres formateurs du premier degré dans les masters dédiés à la formation de formateurs avec par exemple la validation d'acquis de l'expérience. FRANCIS BARBE

DES ENSEIGNANTS MULTI-AFFECTÉS

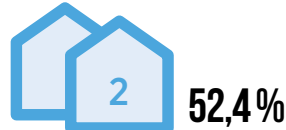
➤ 12 000 enseignants titulaires du premier degré public effectuent leur service dans plusieurs écoles. Ces « *multi-affectés* » qui complètent les décharges de direction ou les temps partiels représentent 4,3 % de la profession et ils sont en moyenne plus jeunes que leurs collègues. Pour la moitié d'entre eux, ils ont deux affectations mais certains peuvent en avoir quatre. Selon le SNUipp, ces contraintes professionnelles particulières demandent d'aller vers un allègement de service comme dans le second degré.

Source Bilan social MEN 2013-2014

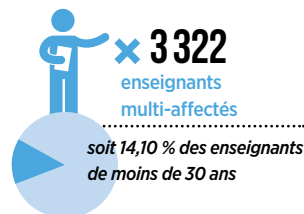
NOMBRE D'ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ MULTI-AFFECTÉS



NOMBRE D'AFFECTATIONS DE CES ENSEIGNANTS



NOMBRE D'AFFECTATIONS CHEZ LES MOINS DE 30 ANS



PSYCHOLOGUES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE 2016

Le nouveau corps de « psychologues de l'Éducation nationale » verra le jour à la rentrée 2016. Regroupant les psychologues du primaire et du 2nd degré, il devrait permettre de mieux accompagner les élèves, d'assurer une meilleure continuité école-collège et de contribuer au renforcement du dialogue avec les familles selon le ministère. Le corps de psychologues de l'Éducation nationale comportera désormais 2 spécialités, une pour le 1^{er} degré et une pour le 2nd degré, ce qui évitera toute fongibilité des missions. Pour les personnels en poste, le SNUipp-FSU a obtenu l'intégration automatique, sans concours et sur le même poste, le maintien des droits acquis après 15 ans de services actifs pour le départ en retraite ainsi que l'engagement du maintien des obligations réglementaires de service. Les nouveaux concours de recrutement et les modalités de formation devraient être opérationnels en mai 2017.

🔗 Rubrique [Le métier / la pratique](#)



Circulaire enseignement adapté Quel avenir pour la 6^e Segpa ?

Des discussions sur les SEGPA ont débuté en mars. Une nouvelle circulaire, qui doit entrer en application à la rentrée 2016, remplacera celles qui cadrent actuellement le fonctionnement de la SEGPA. Reprenant des propositions avancées par le SNUipp, le projet de texte réaffirme la SEGPA comme une structure avec quatre divisions, des moyens fléchés et une équipe formée d'enseignants spécialisés. Il est aussi réaffirmé qu'un des buts de la structure est bien la préparation de tous les élèves à une formation professionnelle diplômante de niveau V. Cependant la circulaire prévoit qu'une pré-orientation des élèves en fin de CM2 serait entérinée à l'issue de la 6^e par le conseil de classe. Pour le SNUipp-FSU l'orientation doit être préparée en amont avec les familles et relever de la CDOEA*.

la 6^e en question

Mais le principal problème réside dans le fonctionnement pédagogique de la classe de 6^e SEGPA. Le ministère propose que les élèves soient inscrits dans une classe de référence où l'enseignant viendrait en appui (co-intervention, petits groupes).



Pour le SNUipp, ce projet est plus que flou. Comment un PE de Segpa pourrait-il se « couper en quatre » pour aider ses élèves répartis sur plusieurs classes de 6^e ? Comment s'organiseraient concrètement l'emploi du temps et les apprentissages des élèves ? Tout cela ne paraît absolument pas opérationnel et signerait la fin annoncée de la classe de 6^e

Segpa qui délivre des enseignements adaptés aux élèves présentant des difficultés lourdes. Une meilleure inclusion des élèves au sein du collège suppose par exemple de cadrer les temps d'apprentissage partagés en développant les enseignements en barrette dans plusieurs disciplines et en baissant les effectifs. De plus, le syndicat demande que soient réintroduits les éléments de la circulaire de 2009 décrivant les actions pédagogiques adaptées (estime de soi, climat de confiance, pédagogie de projet...). Des réorientations sont donc indispensables. Le SNUipp a décidé de consulter les enseignants des SEGPA au travers d'une enquête en ligne. VINCENT MARTINEZ

*Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

CYCLES 3 ET 4

QUELLE RÉFORME POUR LE COLLÈGE ?

Un collège qui « aggrave la difficulté scolaire ». Ce constat sévère sert de base aux propositions présentées le 11 mars par le ministère qui souhaite « prolonger la refondation en imaginant une nouvelle organisation du collège, opérationnelle dès la rentrée 2016 ». Parmi les principales mesures, l'introduction des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et la création de temps d'accompagnement personnalisé (AP) pour tous les élèves. Deux heures par semaine devront être consacrées aux EPI pour « mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler », comme le travail en équipe et l'expression orale, autour de huit thèmes interdisciplinaires tels que sciences et société, corps santé et sécurité, langues et cultures de l'antiquité ou étrangères... Des projets interdisciplinaires pilotés par plusieurs professeurs. Les temps d'accompagnement personnalisé représenteraient trois heures pour les 6^e et une heure ensuite pour les élèves du cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e). Le texte invite également à développer des temps d'apprentissage en petits groupes et prévoit pour cela la création de 4000 postes pour accompagner la réforme dans plus de 7200 collèges. Au total, ce sont 20 % des horaires qui seraient définis par l'établissement.

De fortes oppositions

Cette plus grande autonomie accordée aux établissements fait craindre le renforcement de l'autorité des chefs d'établissement qui pourront choisir certains enseignements et globaliser ou annualiser certains horaires disciplinaires. L'interdisciplinarité imposée plutôt que construite inquiète également. Par ailleurs la réforme annonce l'introduction de la seconde langue vivante dès la 5^e ce qui mettrait fin aux sections bilingues ou européennes, ainsi que la mise en place d'un plan numérique expérimenté dès l'année prochaine dans 300 collèges. Le projet fait actuellement l'objet de négociations et rencontre de fortes protestations dans la plupart des syndicats dont le SNES-FSU majoritaire. Il s'agit maintenant de travailler sur les décrets qui le rendront opérationnel et il faudra attendre aussi la publication et la concertation sur les programmes des cycles 3 et 4 pour avoir une vue d'ensemble. Mais si les objectifs d'amélioration de la réussite scolaire et de l'égalité au collège sont partagés, les moyens d'y parvenir font encore l'objet de controverses. ALEXIS BISSERKINE



Concentrations et précisions : Albert marque les déplacements pour assurer la fluidité du mouvement.

Heillecourt: une classe bien animée

Dans la classe de CM2 de l'école Émile Gallé en Meurthe-et-Moselle (54), tous les apprentissages sont mobilisés pour la réalisation d'un film d'animation.

« **C**ombien on a de temps de tournage depuis hier ? » demande Yassine Belabid aux élèves qui travaillent avec lui en cette fin de matinée, dans le local RASED transformé en studio de tournage. Albert regarde l'écran de contrôle : « On a déjà 696 images ». « Un peu moins de 28 secondes » répond sans hésiter Marceau. Quoi de plus naturel puisqu'ils ont appris lors de leur visite au musée du cinéma de Saint-Nicolas-de-Port qu'au cinéma il y avait 24 images/seconde. L'automatisme du calcul mental favorisé par les besoins. Donner du

sens aux apprentissages, c'est l'aventure à laquelle Yassine Belabid convie ses élèves de CM2 de l'école Émile Gallé de Heillecourt, petite commune de la banlieue de Nancy (54). C'est alors qu'il enseignait au Maroc en 2005, après un stage de formation au film d'animation, qu'il se lance avec sa classe. Et depuis l'aventure se poursuit chaque année. « C'est un projet qui court sur toute l'année » explique l'enseignant « On a démarré en octobre, on tourne le film en ce moment, on ira à Chartres à Cinéclap en juin et les résultats de Festimaj c'est seulement fin juin. Les élèves aiment ce travail en équipe qui va demander persévérance, autonomie, entraide. La gestion du temps et du groupe c'est le plus compliqué » poursuit-il.

Donner du sens aux apprentissages

Cette année c'est l'histoire imaginée par Enzo l'année dernière qui a été le point de départ

du projet qu'ils se sont tous approprié. Une histoire de fraternité sur fond de guerre 14-18, dont le sujet reste le secret de la classe. Projet global s'il en est, tous les apprentissages vont trouver leur place. La visite du fort de la Falouze, zone de repos, ou du champ de bataille de St Mihiel, avec ses tranchées et ses postes de tir, font approcher la vie quotidienne des poilus. « On a vu des uniformes, des casques, et après on a cherché sur internet quand on a fabriqué les objets pour le tournage » explique Charlotte. « On a appris comment fabriquer des barbelés et des techniques pour la pâte à modeler » poursuit Louison. Les dessins en perspective ont donné du sens aux lignes de fuite, aux premier et second plans. La sortie au musée du cinéma leur a fait comprendre que le choix de l'échelle d'un plan définit un point de vue. « On travaille sur le film et en même temps on fait de l'école » explique Savine. « Sans s'en rendre compte, ils écrivent

Anne-Claude Lumet, codirectrice et coorganisatrice de Festimaj

3 QUESTIONS À



« Un regard aiguisé sur les images »

Quelles actions menez-vous auprès du public scolaire ?

Nous proposons des ateliers cinéma écriture et réalisation de films mais aussi des actions d'éducation à l'image auprès d'enfants et de jeunes en France et à l'international. Les ateliers sont proposés sur des temps courts ou à l'année. En plus de l'écriture du scénario et la réalisation avec une approche théorique dans les stages courts, pour les stages à l'année, nous ajoutons la découverte et à l'analyse de films et de l'image en général.

Quel est l'intérêt pour les classes de participer à Festimaj ?

Pour les élèves, quel que soit leur âge, participer à toutes les étapes de création d'un film permet de les sensibiliser à la composition d'une image. Ils perçoivent ainsi le travail qu'il faut pour réaliser un film et ont un regard beaucoup plus aiguisé sur les images qu'ils consomment. Festimaj offre la possibilité de recevoir tous les films en compétition. Les élèves font ainsi un tour du monde en images

qui leur permet de débattre et leur donne envie de raconter leurs propres histoires. Voter pour un film leur permet aussi de prendre position et d'exercer leur esprit critique.

Quels sont les types de productions réalisées par les élèves ?

C'est très divers car tous les genres et toutes les techniques sont représentés à Festimaj et c'est ce qui en fait sa richesse. Il n'y a pas de genre ou de thèmes imposés mais nous retrouvons parfois des thématiques et des préoccupations identiques dans certaines productions. Ce festival est vraiment le reflet de ce que vivent ou pensent les enfants et les jeunes du monde.

ANNE-CLAUDE LUMET
EST AUTEUR, METTEUR EN
SCÈNE ET COMÉDIENNE.
ELLE A CRÉÉ ET CO-DIRIGÉ
FESTIMAJ, FESTIVAL
NOMADE, QUI OFFRE UN
TOUR DU MONDE AUX
FILMS RÉALISÉS PAR LES
JEUNES DE 4 À 30 ANS.
WWW.FESTIMAJ.FR

beaucoup tout au long de l'année» explique Yassine. Chacun écrit un storyboard qui nécessite une cohérence. Les lectures en réseau, les commentaires permettent d'en faire une compilation définitive qui débouche sur la construction des décors, des personnages... à différentes échelles. La semaine de tournage reste le temps fort du projet. Par équipe de 4/5 élèves, chacun occupe à tour de rôle chaque poste : animation, prise de vues, écran de contrôle pour assurer la fluidité des déplacements, contrôle de la luminosité. « Quand il y a des différences de luminosité, on passe une feuille blanche devant l'appareil qui est obligé d'accommoder »

« C'est un projet qui court sur toute l'année. »

explique Méline. Ils ont écrit une chanson, un ami musicien proposera un thème, qu'ils vont chanter et enregistrer sur le générique, caler les musiques d'ambiance et faire les bruitages. Même si Clotilde confie que « ça fait flipper de participer à un festival », la cerise sur le gâteau c'est le voyage à Chartres pour Cinéclap, festival de vidéo scolaire et universitaire où ils partent 4 jours entre visite de la ville, ateliers autour du cinéma d'animation et projection des films en compétition. De quoi se faire de beaux souvenirs de leur année de CM2 qu'ils quitteront chacun avec un DVD de leur film et des coulisses de l'année. VIRGINIE SOLUNTO



RESSOURCES

LE SITE A YASSINE

Ce site a d'abord pour objectif de comprendre comment réaliser un film d'animation avec le déroulement du projet, les objectifs et les champs disciplinaires. On y trouve une riche rubrique ressources (sites sur le cinéma d'animation, logiciels, festivals, livres) ainsi que tous les films que Yacine Belabid a tournés avec ses élèves...et celui de cette année dès sa sortie.

www.yacinedanim.fr

OCCE

LIRE ET ÉCRIRE DES IMAGES

Le festival *Lire et écrire des images* créé par l'OCDE assure, depuis 1988, la promotion et la diffusion de productions d'élèves, de la maternelle au lycée. Les films sont un support motivant pour l'éducation à la lecture et à la critique de l'image en mouvement et les objectifs du festival sont d'éduquer les jeunes activement au langage audiovisuel par un moyen original d'expression et de communication. Petite particularité du festival : les films sont copiés sur des DVD de compilation qui permettent le fonctionnement délocalisé et coopératif des jurys : jury des professionnels et 2 jurys d'élèves (Auteurs et Spectateurs).

<http://www.occe.coop/-ad67/ledi/presentation.html>



ÇA TOURNE

RÉALISER UN FILM SCIENTIFIQUE

Canopé - académie de Nancy-Metz propose pour la 8^e année, l'édition 2015 du Concours du film des Chercheurs en Herbe, volet scolaire du Festival du film de chercheur qui se déroulera en juin 2015. La plateforme du concours, conçue et gérée par l'atelier Canopé de Meurthe-&Moselle, est dédiée à l'accompagnement des participants et à la publication des films réalisés. Le palmarès est décerné en tenant compte de la conformité aux programmes, de la validité scientifique, de la démarche scientifique, de l'écriture du scénario ainsi que des qualités techniques et esthétiques.

[Rubrique Le métier / Les ressources](#)



QUESTIONS/RÉPONSES

À quoi correspondent les zones 1, 2 ou 3 de la grille de salaire ?

➤ Ces trois zones correspondent au versement de l'indemnité de résidence, calculée en pourcentage du traitement brut : zone 1 = 3%, zone 2 = 1%, zone 3 = 0%. Le taux de cette indemnité, destinée à compenser la cherté de la vie dans certaines communes et agglomérations urbaines, est déterminé par le classement de la commune d'exercice professionnelle. La liste des communes concernées est recensée dans la circulaire n° 1996 du 12 mars 2001.

Comment fonctionnent les opérations d'ineat-exeat ?

➤ Elles font suite aux demandes non satisfaites de permutations informatisées. La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités. Toute demande doit être motivée (attestation de l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale) et obligatoirement transiter par voie hiérarchique. Aucun ineat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exeat. Attention à la date limite de réception des demandes dans les IA. Les permutations manuelles sont traitées en CAPD courant juin afin d'harmonisation nationale. Pensez à adresser une copie du dossier à vos représentants du personnel du SNUipp.

LU DANS LE BO

N° 10 DU 5 MARS 2015

- La journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions du 10 mai 2015

N° 11 DU 12 MARS 2015

- Le Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du réseau Canopé

N° 12 DU 19 MARS 2015

- La liste des Greta labellisés

Greta Plus au 16 décembre 2014

- L'organisation et le fonctionnement de l'école européenne de Strasbourg.
- L'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2015 par liste d'aptitude

N° 13 DU 26 MARS 2015

- Les modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants
- Le droit au retour en formation initiale pour les sortants du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle

N° 2 SPÉCIAL DU 26 MARS 2015

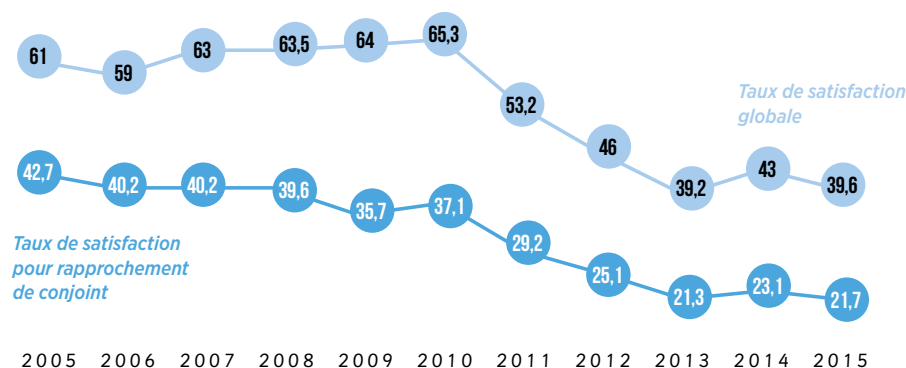
- Les programmes d'enseignement de l'école maternelle

La prochaine Commission administrative paritaire nationale (CAPN), aura lieu en principe le 12 mai 2015. Y seront notamment traités les promotions des détaché-e-s en France et les départs en stages longs ASH 2015 (psychologie scolaire, DDEAS, CAPA-SH options A, B, C et D TED / autisme). Vous pouvez prendre contact avec votre section départementale du SNUipp-FSU pour le suivi de vos demandes.

PERMUTATIONS 2015

Des résultats très décevants

La très légère amélioration constatée l'an passé ne se confirme pas puisque les résultats donnent un taux de satisfaction de 21,67 % cette année contre 23,09 % en 2014 (3 539 personnes satisfaites sur 16 330 candidats). Ces résultats restent très en deçà de ceux enregistrés avant 2011 et la circulaire de 2008 pourtant élaborée pour favoriser le rapprochement de conjoints reste inefficace.



Un groupe de travail pour les situations les plus difficiles

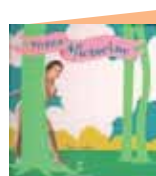
Pour améliorer ces résultats très insuffisants, le ministère prévoit comme en 2013 et 2014 la tenue d'un groupe de travail supplémentaire fin avril, avant les phases ineat/exeat des

départements. Pour rappel, les critères retenus en 2013 et 2014 portaient sur « les enseignants en situation de handicap ayant bénéficié de la bonification de 800 points et

les enseignants séparés de leurs conjoints exerçant dans des départements non limitrophes d'académies différentes et ayant des enfants à charge ».

Quand je dessine, je peux...

Pas un jour de classe sans dessin, outil d'expression et d'apprentissage autant que de découverte ! Puisse l'école être le terrain où les enfants construisent, via leurs crayons et via ces histoires qui parlent du pouvoir du dessin, leurs capacités à s'exprimer, partager, revendiquer, rire et être libres.



**LE COUP DE CŒUR
VOTEZ VICTORINE**

de Claire Cantais, Ed. L'Atelier du poisson soluble-Musée d'Orsay

Mars 2015: les femmes françaises ont le droit de voter depuis exactement 60 ans et les élections départementales garantissent pour la première fois une parité homme-femme des élus. C'est le moment de vous parler de cet album qui raconte comment Victorine se retrouve à prendre l'habit d'un homme pour mener une carrière politique. Drôle, vive, impertinente, cette histoire a pour toiles de fond les tableaux, célèbres pour beaucoup, des peintres de la fin XIX^e et du début du XX^e siècle. Vous saurez notamment enfin pourquoi une jeune femme est nue dans le Déjeuner sur l'herbe de Manet.



QUAND JE DESSINE, JE PEUX DÉPASSER...

collectif, 4 éditeurs : Actes sud junior, Hélicum, Rouergue,

Thierry Magnier. **Dès 6 ans**

Gribouiller, crayonner, refaire, copier, cerner, expliquer... À partir d'un mot, en quelques traits, chacun des 50 illustrateurs jeunesse apporte son univers personnel dans ce livre collectif qui dit à la fois tous les possibles du dessin et l'importance d'en avoir la liberté. C'est dingue ce qu'on peut dire avec un crayon ! Dessiner, c'est dépasser, c'est se dépasser. Alors dessinons sans modération, et même en mettant de la couleur à ces images en noir et blanc. Cet ouvrage devrait déclencher une frénésie de dessin dans les écoles.



TOILE DE DRAGON

de Muriel Zürcher, ill. Qu Lan, Éd. Picquier jeunesse. **Dès 7 ans**

Fils de pêcheur, Thong-Li dessine dans la poussière au marché. Du jour où un vieux mendiant lui offre un pinceau et de l'encre en échange d'un poisson, il n'a de cesse de peindre. Faute de papier, c'est sur des toiles d'araignées qu'il représente des dragons aux écailles d'or. Son talent parvient aux oreilles de l'empereur qui lui passe commande, le presse et le menace... Comment garder alors plaisir et imagination ? BD-Manga, aux magnifiques couleurs, les illustrations « pleine page » participent de la réflexion sur création et liberté.



RÉBELLION CHEZ LES CRAYONS

de Drew Daywalt, ill. Oliver Jeffers, trad. Elisabeth Duval, éd. L'École des Loisirs.

À partir de 5 ans

Grève chez les crayons ! Duncan trouve un paquet de lettres, écrites par les crayons eux-mêmes qui se lâchent, avec insolence, pour exprimer leurs frustrations, leurs envies et leurs jalousies. Si le rouge est au bord de l'épuisement, pour d'autres, c'est désolant : « Sincèrement, as-tu vu déjà un enfant s'éclater en coloriant du blé ? Il faut qu'on parle. Ton ami BEIGE ». Ici chaque couleur a sa double page, avec la gauche pour ronchonner. Une savoureuse idée pour réinterroger et subvertir les habitudes artistiques de nos petits !



IL EST BEAU, MON DESSIN ?

de Juliette Vallery, ill. Tristan Mory, éd. Albin Michel Jeunesse. **Dès 2 ans**

Après « Trop tôt pour le dodo », « Tu boudes ? » ou « Rien qu'à moi », un nouveau titre dans la collection « Les Pops », pour les tout-petits. Les quatre personnages de la série sortent peintures et crayons, et barbouillent dans la maison. Mais il n'est pas toujours facile, pour un artiste en herbe, d'être compris... Des albums aux coins arrondis et aux couleurs acidulées, pensés pour accompagner la découverte de la vie en collectivité.



MON PETIT ZOO NUMÉRIQUE

de Norio Nakamura, éd. Rue du Monde. **Dès 5 ans**

Des animaux en quelques

pixels : onze carrés jaunes et bruns pour la girafe, neuf carrés noirs pour le panda. Besoin parfois de recul pour comprendre ce si beau travail graphique et des trouvailles qui donnent envie à son tour, de colorier une feuille à petits carreaux. Ne surtout pas passer à côté de ce designer japonais qui revisite le pointillisme, genre urban pixel du street art, les légos de Marco Sodano, l'univers graphique de certains jeux vidéo.



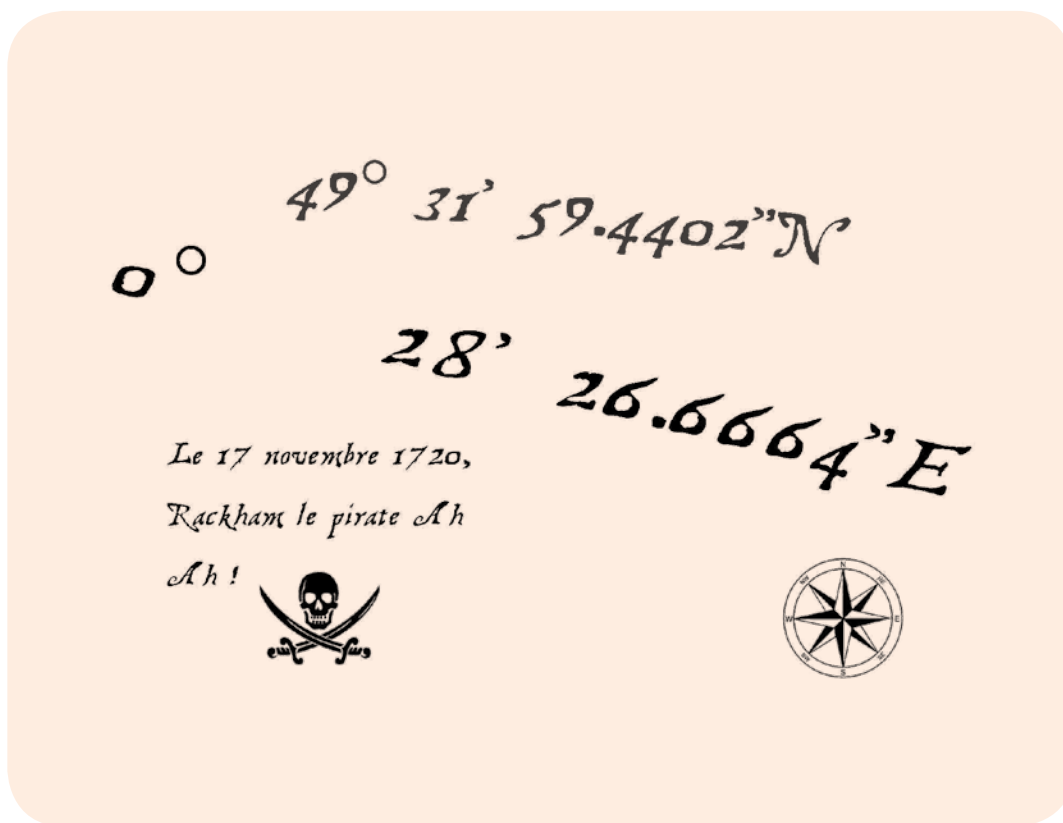
LE VIEUX FOU DE DESSIN

de François Place, éd. Gallimard jeunesse.

À partir de 9 ans

Ce roman illustré est un grand classique : c'est la rencontre, imaginée par l'auteur, de Tojiro (9 ans, petit vendeur à la vie dure), avec le grand Hokusai, vieil artiste qui passe son temps à dessiner. Tojiro, dont le rêve est d'être samouraï, se lie au vieux fou qui lui apprend ses techniques. L'enfant qui admire de plus en plus le vieil homme est définitivement conquis lorsqu'il comprend que « même les samouraïs s'inclinent devant un grand artiste. » Un livre qui donne envie d'apprendre et de dessiner.

DES CHASSEURS DE TRÉSOR 2.0



Des chasseurs de trésor 2.0. Voilà comment pourraient être qualifiés les élèves de CM2 de Stéphane Lebaron, à l'école Maurice Leblanc de Saint-Antoine-la-Forêt en Seine-Maritime. Pour sa troisième participation au projet pédagogique européen iTec et avec le soutien du réseau Canopé, Stéphane a choisi de travailler sur la course d'orientation : « *il s'agit de partir de coordonnées GPS* pour élaborer une course au trésor en utilisant les outils numériques* » résume l'enseignant. Lors d'une première séance, les élèves découvrent un message codé de Rackham le pirate sur un vieux parchemin : 49°31'59.4402''N - 28°26.6664''E. Ils devinent rapidement qu'il s'agit d'une coordonnée GPS. « *Ce petit jeu de carte au trésor a créé une motivation chez les élèves* » explique Stéphane. Ensuite, les élèves ont découvert le fonctionnement du GPS en faisant des recherches sur internet. Puis, familiarisés avec l'outil Google maps, ils commencent à localiser sur une carte un endroit précis.

Naviguer de balise en balise

Les élèves de Stéphane sont prêts à participer à leur première course d'orientation numérique.

Après avoir repéré la balise placée par l'enseignant sur Google maps, ils notent précisément ses coordonnées sur une feuille pour la retrouver sur le terrain de sport à proximité de l'école. Puis grâce à de petits GPS embarqués que l'enseignant s'est fait prêter, et munis de leur carte au trésor, les groupes du capitaine Crochet, de Barbe-noire et de Surcouf naviguent de balise en balise où à chaque fois de nouvelles coordonnées GPS leur permettent de poursuivre leur chasse au trésor. Une fois l'objectif atteint, les élèves réalisent le travail inverse en cachant un objet et en calculant ses coordonnées pour proposer un mini-défi d'orientation numérique aux autres groupes de la classe. Un réinvestissement qui ouvre sur le géocaching** : « *il suffit d'avoir un ordinateur connecté puis de se déplacer avec un plan mais en s'étant approprié une technologie spécifique* » précise l'enseignant qui ne voit là qu'une variation numérique autour des activités physiques de pleine nature habituellement pratiquées à l'école. VINCENT MARTINEZ

*« Global Positioning System » Système de géolocalisation par satellite / **www.geocaching.com

EN BREF

FILMS D'ANIMATION

GRAINE DE CITOYENS



Le racket, la liberté d'expression, le respect des différences, ce sont les thèmes

traités dans de courts films d'animation produits par la Commission nationale consultative des droits de l'homme et le réseau Canopé. Cette série à vocation pédagogique baptisée « *Graine de citoyens* » s'adresse aux élèves de primaire. Elle traite des questions liées aux droits de l'homme et de l'enfant et souhaite « *susciter des débats entre les enfants et les éducateurs* ».

www.dailymotion.com/grainesdecitoyens

ÉDUCATION PRIORITAIRE

DES PISTES POUR LE RÉFÉRENTIEL

Comment mettre en œuvre le référentiel de l'Éducation prioritaire. A travers un tableau en ligne, le centre Alain Savary (CAS), centre de ressources et de formation, propose des pistes de travail. Pour chacune des priorités et chacun des items, la CAS décline des commentaires et des problématisations et met en regard des ressources disponibles et des supports pour la formation. Il indique également les séminaires, chantiers ou formation en cours ou à venir liés à ces priorités. Un travail qui devrait être périodiquement enrichi.

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

69, 34, 37, 58, 75

UNIVERSITÉS DE PRINTEMPS

C'était les 26 et 28 mars à Lyon, les 1^{er} et 2 avril dans l'Hérault, ce sera les 17 et 18 avril en Indre-et-Loire et début juin à Nevers et à Paris. C'est la saison qui le veut, les universités de printemps du SNUipp-FSU fleurissent et comme leur grande sœur d'automne, elles alternent conférences, débats et temps conviviaux. En Indre-et-Loire par exemple, Jacques Bernardin interviendra sur le rapport à la culture écrite, Corinne Loie sur la voix un outil professionnel, Joëlle Turin sur la littérature jeunesse. Les programmes détaillés et les modalités d'inscriptions sont disponibles sur les sites des sections départementales du SNUipp-FSU.

LEURAVIS

MANUEL VALLS

PREMIER MINISTRE

« En aucun cas il ne s'agit de mettre en œuvre une surveillance généralisée des citoyens. Il n'y aura aucune surveillance de masse, le projet de loi l'interdit... Je pense que les craintes ne correspondent pas à la réalité de ce projet de loi »

MARC TREVIDIC

JUGE ANTI-TERRORISTE

« Ces pouvoirs exorbitants se feront sans contrôle judiciaire. Ne mentons pas aux Français en présentant ce projet comme une loi anti-terroriste. Il ouvre la voie à la généralisation de méthodes intrusives, hors du contrôle des juges judiciaires, pourtant garants des libertés individuelles dans notre pays. »

PIERRE TARTAKOWSKY

PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

« Les critères qui justifient le recours à l'écoute ou à la captation de données vont de la « défense nationale » à la « lutte contre le banditisme » en passant par les « atteintes aux intérêts économiques et scientifiques » ou encore les « violences collectives »... On comprend bien l'intérêt : frapper où on veut, comme on veut. Mais, en même temps, on est déjà dans le déséquilibre entre volonté de sécurité et devoir de protection des libertés et des droits. »

NICOLAS SARKOZY

PRÉSIDENT DE L'UMP

« Nous voterons cette loi, à condition qu'elle ne soit pas dénaturée dans le cadre du débat parlementaire, on ne va pas faire de la politique politicienne sur la sécurité des Français. »

VALÉRIE PEUGEOT

VICE-PRÉSIDENTE DE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE

« Cette trajectoire législative, trop souvent guidée par la promesse illusoire d'une société sans risque, participe à la création d'un climat anxiogène dans la société et érode progressivement les libertés publiques et individuelles. »

Loi sur le renseignement : les libertés menacées ?

Le Parlement se saisit dans les jours qui viennent d'un projet de loi sur le renseignement censé donner des moyens accrus à la lutte contre le terrorisme. Mais de nombreux opposants y voient un arsenal de mesures liberticides.

Dévoilé le 19 mars dernier en Conseil des ministres, le projet de loi sur le renseignement qui sera présenté à l'Assemblée Nationale courant avril suscite déjà la controverse dans l'opinion. Dès le lendemain des attentats de début janvier, le débat faisait rage entre les partisans d'une réponse judiciaire permettant de mieux faire face à la menace terroriste et ceux qui dénonçaient la tentation d'un « patriot act » à la française attentatoire aux libertés publiques. En réponse à ces inquiétudes, Manuel Valls se targue d'avoir proposé un texte « équilibré » que l'on peut décliner en cinq types de mesures. Autoriser les services de renseignement à utiliser des moyens nouveaux jusque là réservés aux services de police : utilisation d'appareils enregistreurs, de logiciels espions, de balises de géo-localisation... Donner un

nouveau cadre juridique à ces services : motifs nécessaires pour déclencher une enquête, procédures pour le placement sur écoute, durée d'archivage des renseignements obtenus. Installer une nouvelle commission de contrôle, la CNCTR*, à la composition élargie et aux pouvoirs étendus. Élargir les voies de recours pour les citoyens et enfin imposer de nouvelles obligations aux intermédiaires du Net en matière de déchiffrement des données et de contrôle des connexions « suspectes ».

Une atteinte à l'État de droit ?

Dès divulgation, le texte a fait l'objet de réactions alarmées du Conseil national du numérique à la CNIL en passant par les professionnels du secteur : ordre des avocats, syndicats de la magistrature, journalistes... Les organisations de défense des droits et libertés (LDH, Amnesty, Reporters sans frontière...) sont, elles, passées en phase de mobilisation et entendent bien peser sur les discussions au Parlement. Si personne ne songe à remettre en question la nécessité de lutter contre le terrorisme, les opposants voient d'un œil inquiet le recours élargi à des techniques intrusives sans l'aval d'un juge et estiment nécessaire l'ouverture d'un véritable débat de fond sur ces questions. Car, conscient qu'il peut surfer sur la vague sécuritaire soulevée par les attentats dans l'opinion publique, le gouvernement a prévu une procédure accélérée avec une seule lecture par chambre et un vote avant l'été. Il pourra sans doute compter sur le soutien de l'UMP apporté par son président Nicolas Sarkozy. Les séances de l'Assemblée sont donc à suivre de près, dans un contexte où l'État de Droit risque de perdre quelques plumes.

PHILIPPE MIQUEL

*Commission nationale de contrôle des techniques de renseignements



la loi rend possible l'interception des données sur les réseaux d'opérateurs.

Geneviève Postel-Vinay, une enseignante comme les autres

PORTRAIT



Geneviève Postel-Vinay est une enseignante comme les autres avec déjà quelques souvenirs marquants dans sa jeune carrière : « *Je suis allée trois fois en classe de mer,*

faire du bateau avec les élèves de sa classe, ça reste vraiment une expérience marquante ». Depuis qu'elle a passé le concours en 2006 après des études supérieures de maths-physique, Geneviève se passionne pour un métier dont elle a déjà expérimenté plusieurs facettes, passant du CE1 au CM2. Après cinq ans passés dans une école du XV^e arrondissement, l'enseignante parisienne exerce à présent à l'école Marguerite Long dans le XVII^e, classée en éducation prioritaire. « *Je voulais être au contact des élèves qui ont le plus besoin de l'école* », précise Geneviève qui vient de rajouter récemment une nouvelle corde à son arc. « *J'ai passé le CAFIEMPF option musique et je suis aujourd'hui maître-formatrice, ça m'ouvre de nouvelles possibilités pour échanger avec des adultes au niveau pédagogique et faire progresser ma pratique en l'exposant à d'autres regards* ». Régulièrement, Geneviève quitte donc sa classe pour rendre visite à des stagiaires, selon un calendrier établi avec l'ESPE

de Paris qui a pris soin de privilégier des écoles accessibles. Toujours en recherche, Geneviève a choisi cette année pour ses CM1 une disposition de classe en U avec un îlot central adaptée à sa pédagogie. En dehors des séances d'éducation physique qui, comme partout dans la capitale, sont assurées avec le concours d'un intervenant salarié par la ville de Paris, elle assure l'ensemble des disciplines et considère la polyvalence de l'enseignant comme un atout majeur. Elle précise « *Je donne des explications aux élèves sur ma situation personnelle au début de l'année mais ensuite, ça ne change rien dans les relations d'autorité ni sur ce que je peux faire avec eux* ». L'AVS qui l'assiste a pour mission de l'aider au quotidien quand il faut porter des choses lourdes ou aux récréations pour accompagner les élèves quand Geneviève prend l'ascenseur. Car, c'est vrai, petit détail qui finalement n'a pas beaucoup d'importance, Geneviève est, comme on dit, une personne en fauteuil.

PHILIPPE MIQUEL

GENEVIÈVE POSTEL-VINAY ENSEIGNE EN CM1 À L'ÉCOLE MARGUERITE LONG À PARIS. MAÎTRE-FORMATRICE DEPUIS PEU, GENEVIÈVE SE VEUT AVANT TOUT UNE ENSEIGNANTE ORDINAIRE BIEN QUE SA SITUATION PARTICULIÈRE NÉCESSITE QUELQUES AMÉNAGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE SON TRAVAIL.

EN BREF

HANDICAP



UN GUIDE PRATIQUE

Réactualisé chaque année, le guide pratique de la fédération des APAJH, principale association « *tout handicap* », est destiné à répondre à toutes les

interrogations soulevées par les personnes en situation de handicap, les familles mais également les professionnels. Son édition 2015 vient de sortir et intègre les dernières mesures législatives et réglementaires mises en œuvre dans le domaine du handicap. Écrit par les militants et experts de l'APAJH, il propose des conseils pratiques, simples et accessibles.

MATERNELLE

ALLOCATION DE RENTRÉE

À partir de la rentrée 2015, « *un enfant handicapé de plus de 6 ans bénéficiera de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) dans les conditions de droit commun, même s'il est scolarisé en maternelle* » a annoncé le ministère des affaires sociales présentant cette décision comme « *une mesure d'équité* ». Jusqu'alors en effet, le bénéfice de l'ARS d'un montant de 363 euros en 2014 était réservé aux enfants ayant intégrés l'école élémentaire, celle-ci marquant le début de la scolarité obligatoire, sans prendre en compte les enfants âgés de plus de 6 ans qui étaient maintenus en grande section.

ACCOMPAGNANTS

EN TEMPS PÉRISCOLAIRE

« *Favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux activités périscolaires* », c'est l'objectif de la mobilisation d'un fonds public de 380 millions d'euros sur 5 ans annoncé par une récente circulaire de la CAF. Le texte ne mentionne pas explicitement les activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires, mais la ministre de l'Éducation nationale a indiqué avoir demandé à ses services de « *faciliter l'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap, par les collectivités* » lorsque l'accessibilité des activités périscolaires « *nécessite une présence humaine renforcée* ».

LA GALÈRE DU LOGEMENT POUR LES JEUNES

➤ Près de 7 jeunes sur 10 sont ou ont été confrontés à des difficultés dans l'accès au logement. « *Une situation alarmante* » selon l'AFEV qui publie la 7^e enquête de l'Observatoire de la jeunesse solidaire. 29 % des jeunes de 18 à 30 ans disent être contraints de rester chez leurs parents souvent pour des raisons financières et cela repousse leur accès à l'autonomie. Source : étude Afev, Audirep, fondation Bnp Paribas mars 2015. www.jeunesnesolidaire.org



68 %
ont rencontré au moins une difficulté dans l'accès au logement



29 %
n'ont d'autre solution que de rester chez leurs parents



29 %
doivent renoncer à des dépenses de premières nécessités pour payer leur loyer



21 %
n'ont pas eu accès à un logement car sans emploi ou avec un emploi précaire



12 %
sont victimes de discrimination dans l'accès au logement



26 %
n'ont pas accès à un logement locatif faute de moyens

MGEN : une réforme en questions

La Mutuelle générale de l'Éducation nationale prépare une réforme de son offre de complémentaire santé. La spécificité des mutuelles dans leur principe de solidarité est questionnée par un contexte fortement concurrentiel.

Le 11 avril prochain, la MGEN proposera à son assemblée générale la validation du projet de refonte de son offre mutualiste préparé depuis plusieurs mois, présenté actuellement aux adhérents dans des rencontres locales mais peu relayé dans sa revue nationale. Le projet prévoit de mettre en place en 2016 des offres différenciées avec plusieurs niveaux de cotisation et donc de prestations en matière de santé et de prévoyance. Les retraités cotiseraient toujours plus que les actifs mais sur deux niveaux selon qu'ils ont moins ou plus de 70 ans. Les cotisations enfants seraient également réévaluées afin de limiter l'écart entre la consommation et la cotisation. Ces annonces suscitent quelques interrogations notamment à la FSU qui vient d'écrire à la mutuelle pour lui demander davantage d'infor-

mations pour permettre aux adhérents de comprendre les enjeux de la réforme en cours. « Cette nouvelle offre est-elle compatible avec les principes fondateurs de solidarité ? », « Jusqu'où va la volonté affichée de reconnaître pleinement le droit à avoir des besoins différents et donc des services différentes ? » demande-t-elle notamment.

La menace des assurances privées

Il est vrai que jusqu'à présent la MGEN ne disposait que d'une seule offre globale basée sur une solidarité intergénérationnelle selon laquelle chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Ce n'est que cette année qu'elle a mis en place « MGenera-tion initiale », une offre moins chère et moins complète qui conserve toutefois le principe d'une offre globale et qui a permis d'améliorer le taux d'adhésion des jeunes. C'est bien de cela qu'il s'agit :

attirer les jeunes enseignants, fidéliser l'ensemble des adhérents malgré leurs attentes différentes, enrayer le vieillissement de la population mutualiste pour conserver les équilibres entre consommation de soins et cotisations et assurer l'avenir de la mutuelle. Car la concurrence est rude dans un secteur où la santé est considérée de plus en plus comme une marchandise. Les organismes d'assurances complémentaires privés cherchent à gagner des parts de marché en installant des tarifs qui ne sont pas proportionnels aux revenus et varient en fonction de l'âge des assurés sociaux et la gamme des prestations offertes. De plus, les taxations actuelles, qui frappent indifféremment

les mutuelles et les assurances privées, et la généralisation des complémentaires santé collectives font peser une menace sur cette économie sociale et solidaire. Le débat est complexe et devra bientôt être tranché par les adhérents de la MGEN.

PHILIPPE MIQUEL



Vincent Monadé, Président du Centre National du Livre

3 QUESTIONS À



© HANNAH ABSOLINE

« La lecture subit la concurrence d'autres loisirs »

Que nous apprend l'étude commandée par le CNL sur les habitudes de lecture des Français ?

On peut en tirer deux grands enseignements. La France reste une nation de lecteurs dont 81% disent avoir lu au moins 1 livre par an. Cependant, le temps consacré à la lecture de livres diminue chez les adultes mais surtout chez les jeunes pour qui ce n'est que le 4^e loisir... après le shopping. On constate aussi une reproduction sociale : ceux qui sont éloignés de la lecture dans leur jeunesse le restent par la suite.

Pourquoi les jeunes consacrent-ils de moins en moins de temps à la lecture ?

Il y a un attachement fondamental et des valeurs positives attachées aux livres. Mais la lecture subit la concurrence d'autres loisirs et la révolution technologique induit de nouveaux comportements. Avec

l'émergence des réseaux sociaux, d'internet et les changements de rapport à l'objet télévisuel maintenant accessible à toute heure, c'est l'immédiateté qui prime. On est dans la position du surfeur. La lecture est de l'ordre de l'intime, de l'isolement, c'est de la plongée longue.

Comment leur redonner le goût des livres ?

L'école primaire fait depuis longtemps un énorme travail avec des listes de livres et des bibliothèques dans les écoles. Les enseignants font découvrir des albums, des livres, des auteurs favorisant la lecture plaisir. Le décrochage se fait vers 13/14 ans où l'enjeu se perd, où l'enseignement est plus tourné vers l'acquisition de connaissances et les programmes. Il faut donner plus de place à la lecture plaisir en invitant des auteurs dans les CDI, par exemple. Il serait souhaitable qu'il y ait un élan national, une campagne de communication entre le ministère de la culture et celui de l'éducation nationale. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

AGENDA

LE 11 AVRIL À ST DENIS (93)

L'ÉCRITURE, ÉDUCATION PRIORITAIRE

Le 11 avril 2015, le GFEN tiendra ses 8èmes rencontres nationales de St Denis (93) sur le thème « *L'écriture, éducation prioritaire* », en partenariat avec l'OZP et le Café Pédagogique. Partant du constat que trop souvent les élèves « *produisent des écrits décevants, à l'orthographe aléatoire, peu structurés voire incohérents* » dans un système scolaire « *où l'écriture est un puissant facteur de discrimination et de sélection* » le GFEN propose de s'interroger sur les situations qui peuvent être mises en place.

Programme et inscription : <http://www.gfen.asso.fr>

LES 22 ET 23 AVRIL À CASSIS

10^{ES} ENTRETIENS DE LA PETITE ENFANCE

Les 10^{es} entretiens de la petite enfance, organisés par l'association *Du côté des enfants*, en partenariat avec la ville de Cassis et l'Inspection académique des Bouches-du-Rhône, réuniront enseignants des écoles maternelles, éducateurs de jeunes enfants, personnels de crèches, et ATSEM. En présence de Mireille Brigaudiot, Joëlle Turin, Nathalie Brisac, Viviane Bouysse, Françoise Carraud, Michel Fayol, Nicole Geneix et Laurence Chartier.

Programme et inscriptions : <http://www.ducotedesenfants.fr/>

LE 13 MAI À PARIS

COLLOQUE ÉDUCATION ET LGBTPHOBIES

Le Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire œuvre depuis maintenant 11 ans afin de faire prendre en compte la nécessité de lutter contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, qui peuvent toucher les élèves, leurs familles ou les personnels. Il organise le 13 mai à l'auditorium de la mairie de Paris un colloque intitulé « *Éducation : amplifions la lutte contre les LGBTphobies* » en présence de Michel Teychenné, auteur du rapport « *Discriminations lgbt-phobes à l'école* ».

Informations et inscriptions : colloque13mai@laposte.net

CINÉMA

LEOPARDI, IL GIOVANE FAVOLOSO

Qui en France, a lu le plus fameux poète italien avec Dante, Giacomo Leopardi ? Sa courte vie (1798-1837), passionnée et malheureuse, son oeuvre immense, sont pourtant familières à tous les Italiens, dès l'enfance. Dominé par un père étouffant, enfant précoce, helléniste, « *antiquaire* » comme on disait au XVII^e siècle, à l'âge où les autres jouent aux amoureux ou aux petits soldats, Leopardi passa sa vie à regarder le malheur et la passion en face. De Recanati, petite ville des Marches où il naquit, à Rome où il tenta de se libérer de ses origines et du poids de la maladie, jusqu'à ses derniers jours dans une Naples incandescente que le réalisateur de cinéma (et de théâtre) Mario Martone connaît par coeur, son existence se partagea entre souffrance et exaltation. Notre ignorance de ce grand artiste ne doit pas nous faire hésiter à faire sa connaissance cinématographique. Tout est immédiatement accessible, lumineux dans ce film. La découverte d'un tel inconnu oblige presque à se précipiter dans les salles. La difficulté de faire du cinéma en montrant simplement un écrivain au travail est surmontée avec aisance, avec brio, par le Napolitain Mario Martone. Aucune des vulgarités habituelles des « *biopics* » dans ce récit toujours juste. Elio Germano, prix d'interprétation à Cannes en 2010, réincarne avec grand talent la vie de celui qui, sous les apparences d'un malade souffreteux, fut en réalité l'un des géants du Romantisme européen. Ajoutons que Mario Martone ne quitte pas le Romantisme, puisqu'il prépare pour le mois de mai à Paris, la mise en scène au Théâtre des Champs-Élysées du *Macbeth* de Verdi sous la



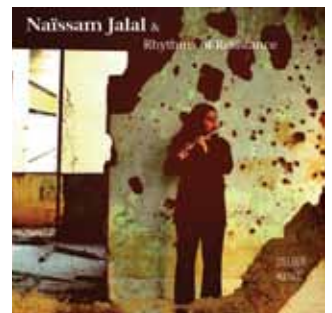
direction musicale de Daniele Gatti. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

RÉSISTANCE

Avec « *Rhythms of resistance* », le quintette de Naïssam Jalal nous offre un album engagé, un souffle d'unicité. Comme une réponse à l'éclatement du monde, la flûtiste franco-syrienne recompose les morceaux d'un miroir disloqué où chaque musicien est une rencontre, une voix de traverse, une identité plurielle et terriblement sensible. La formation est née dans cette période mouvementée du printemps arabe en 2011. Cet élan de liberté est porté par ses quatre musiciens, le saxophoniste franco-marocain Mehdi Chaib, le contrebassiste hongrois Matyas Szandai, le batteur italien Francesco Pastalcaldi, le guitariste et violoncelliste allemand Karsten Hochapfel. Le souffle de l'album est puissant jusqu'à la transe, le mode arabe se joue des improvisations jazz, l'unisson pose subtilement la mélodie. Une musique qui refuse l'enfermement des catégories, sur le fil jazz, contemporain ou oriental, peu importe : « *Je ne connais de frontières que celles de mon corps* » scande la flûtiste. Alors, écoutez et résistez ! Après le batteur Antonio Sanchez, le pianiste italien Enrico Pieranunzi poursuit ses belles rencontres musicales avec le jeune guitariste Federico Casagrande. Un dialogue de cordes s'ouvre autour de mélodies ciselées. On reconnaît bien là le goût mélodique de ce concertiste classique, amoureux de Debussy et de Charlie Parker. Un album d'une sérénité remarquable. LAURE GANDEBEUF



NAÏSSAM JALAL &
RHYTHMS OF RESISTANCE
OSLOOB HAYATI LES
COULEURS DU SON/
L'AUTRE

DISTRIBUTION EN CONCERT
LE 4 JUIN AU CAFÉ
DE LA DANSE À PARIS

ENRICO PIERANUNZI
FEDERICO CASAGRANDE
DOUBLE CIRCLE CAM
JAZZ/ HARMONIA MUNDI

EN CONCERT LE 7 AVRIL
AU SUNSIDE À PARIS

Louis Delas, co-directeur de «l'école des loisirs»

ENTRETIEN AVEC

« Mettre les livres dans les mains des enfants »

L'école des loisirs a 50 ans. L'édition jeunesse est-elle née là ?

Jusque dans les années 60, il n'y avait pour les enfants pratiquement que des livres scolaires. Le livre plaisir, le livre pour enfant comme on l'entend actuellement est né à ce moment là dans un mouvement initié plus tôt par «le Père Castor» et qui a vu de façon concomitante la création de la «Petite bibliothèque ronde», la parution de «Pomme d'api», la fondation de «l'école des loisirs». Les créateurs de notre maison ont perçu une ouverture éditoriale majeure et ils ont découvert des auteurs qui étaient révolutionnaires à l'époque comme Tomi Ungerer ou Léo Lionni. On est passé d'une littérature formatée et scolaire à des fictions avec une énergie scénaristique et une puissance des graphismes incroyables et qui sont encore aujourd'hui d'une grande modernité. «Max et les maximonstres» de Maurice Stendak date par exemple de 1963 et son succès perdure.

Quelle évolution du secteur depuis ?

On a assisté à une concentration des acteurs du secteur avec aujourd'hui d'un côté des groupes très importants et de l'autre de petits éditeurs. Les premiers sont soumis à une logique industrielle, les seconds ont de faibles moyens. Notre taille intermédiaire nous permet de rester indépendants et de fonctionner de façon artisanale tout en ayant les moyens de prendre le temps de la création.

La littérature jeunesse s'est-elle démocratisée ?

Claude Ponti dit que tous les enfants méritent le meilleur de nous. Mettre dans les mains du plus grand nombre les meilleurs albums possible, c'est aussi un élément clé de notre démarche. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire car il faut conjuguer qualité et accessibilité des livres. Pour notre part, nous avons inventé la première collection d'albums de poche pour les enfants avec Renard Poche en 1975. Et nous avons lancé dès 1981 les clubs de lecture comme Kilimax qui proposent 8 albums par an à des prix accessibles.

Comment définir le travail de l'éditeur ?

Selon moi, il commence par la définition d'un projet éditorial capable de fédérer une famille d'auteurs. Il faut ensuite accompagner les auteurs dont nous sommes les premiers lecteurs par un travail d'échange, de critique

constructive tout au long de la réalisation de leurs albums. Cet échange peut prendre du temps, parfois des années, et donc il faut aussi soutenir financièrement les auteurs pendant leur travail de création. Enfin, une fois que le projet est mûr, il faut le réaliser matériellement, le diffuser et le promouvoir. Tout ce travail est fondamental et basé sur une relation humaine qui demande du temps et de la confiance. C'est pourquoi je ne crois pas trop à l'autoédition ni à l'édition industrielle qui ne prennent pas en compte ce couple auteur-éditeur.

Comment émergent les nouveaux auteurs ?

Quand la famille d'auteurs est attirante, elle s'agrandit. Les pièces rapportées ou plutôt les valeurs ajoutées viennent rejoindre la bande par une forme de cooptation familiale et à travers l'expression de sensibilités communes. Mais il y a aussi et surtout l'œil de l'éditeur qui compte. C'est son travail que de repérer un auteur qui sort de l'ordinaire, qui a du charme et peut donc avoir de la valeur. Ce sont des perles rares mais en remontant les 50 ans d'histoire de la maison, on s'aperçoit que chaque décennie révèle dix à quinze nouveaux auteurs soit un ou deux par an avec pas mal de régularité. Stéphanie Blake, Catharina Valckx font par exemple partie de l'avant dernière génération, Adrien Albert et Matthieu Maudet de la dernière.

Quelle relation entretenez-vous avec l'école ?

Les prescripteurs et les médiateurs que sont les enseignants sont des partenaires historiques et essentiels de la maison. Quand on met un bon livre entre les mains des enfants, ça fonctionne, on en est sûr et on le vérifie régulièrement. Mais malheureusement, les enfants n'ont pas tous dans leur environnement cette possibilité d'être en contact avec le livre, d'autant plus que les sollicitations des écrans réduisent encore ces opportunités. C'est là que l'école et les enseignants jouent un rôle déterminant en permettant cet accès au livre. Un enfant petit qui prend l'habitude d'avoir un livre dans les mains, c'est pour la vie, et c'est un socle indispensable pour sa construction personnelle. PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE



© ISABELLE FRANCIS

DEPUIS 2013, LOUIS DELAS DIRIGE «L'ÉCOLE DES LOISIRS» AVEC JEAN-LOUIS FABRE. LA MAISON D'ÉDITION, CRÉÉE EN 1965 PAR LEURS PÈRES ET ARTHUR HUBSCHMID, FÊTE AUJOURD'HUI SES 50 ANS*.

*Ressources en ligne : <http://50ans.ecoledesloisirs.fr>